



**Mission** • La Place des Arts occupe une place primordiale sur la scène québécoise et montréalaise. Elle est non seulement aux premières loges du développement des arts de la scène d'ici et de l'ouverture du Québec à la réalité artistique mondiale, mais elle en est aussi l'un des principaux acteurs. Depuis près de 50 ans, son parcours est éloquent, riche en événements et en découvertes. • Organisme public au service de tous les Québécois, la Société est vouée à la diffusion des arts de la scène. Elle programme et gère cinq salles de spectacle à Montréal ainsi que l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, à Joliette. Elle établit la programmation artistique de la Maison symphonique de Montréal pour les organismes autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Lieu de résidence d'organismes artistiques majeurs, la Place des Arts favorise l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et fait la promotion de la vie artistique et culturelle du Québec. • Pour la réalisation de sa mission, la Société accueille, produit ou coproduit des œuvres artistiques du Québec et de l'étranger, organise des activités visant la sensibilisation et l'accroissement du public, offre des services particuliers et des équipements techniques spécialisés aux organismes artistiques et aux producteurs et, enfin, conclut des ententes de diffusion avec divers partenaires. • Grâce à une présence active dans le milieu artistique et en faisant preuve d'une grande sensibilité à l'égard des besoins et attentes du public et des producteurs de spectacles, la Place des Arts constitue un véritable carrefour de la vie culturelle montréalaise et québécoise.

MESSAGE DU PRÉSIDENT	02
CONSEIL D'ADMINISTRATION	03
ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	04
COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION DE LA PLACE DES ARTS	05
BILAN DES ACTIVITÉS	06
STATISTIQUES	10
CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN SALLE	12
PROGRAMMES ET SERVICES	18
SUIVI DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	22
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS	24
DÉVELOPPEMENT DURABLE	30
RÉSULTATS FINANCIERS	34
ÉTATS FINANCIERS	36
COMPAGNIES RÉSIDANTES, PRODUCTEURS, COMMANDITAIRES ET ANNONCEURS	48



Place des Arts  
Québec

Société de la Place des Arts de Montréal  
Montréal, le 20 décembre 2011

Madame Christine St-Pierre  
Ministre de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine  
225, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 27 de la Loi régissant la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2011.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jean Laurin



## Lever de rideau sur une nouvelle ère

**Enfin! Les grands chantiers sont terminés. Des changements majeurs ont été réalisés dans notre environnement au cours des trois dernières années.**

Avec le Quartier des spectacles, la Maison symphonique de Montréal, l'aménagement de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme à la Place des Arts, la Maison du développement durable et l'édifice culturel nommé le 2-22, Montréal a fait un pas de géant vers la réalisation de sa vision rassembleuse de métropole culturelle nord-américaine.

C'est une vision de culture. C'est aussi une vision pour la prospérité économique. L'investissement en culture élargit les horizons, améliore la qualité de vie, cimenter les communautés et induit un vent de création qui est source d'innovation et de nouveauté.

### Nous y gagnons tous

Je félicite et remercie les décideurs publics de tous les paliers de gouvernement, les entrepreneurs, les mécènes, les artistes et créateurs qui ont permis ces développements historiques. C'est la trajectoire de Montréal qui change. Notre ville a déjà une nouvelle signature internationale. Tout le Québec a une nouvelle vitrine.

Je remercie tout particulièrement le gouvernement du Québec et la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour leur soutien à la réalisation de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, aménagé dans le cadre du Plan québécois des infrastructures.

L'envergure de la transformation du site et de l'environnement de la Place des Arts est telle qu'au terme de ces travaux, il n'est pas exagéré de dire que le rideau se lève sur une nouvelle ère culturelle à Montréal.

Et la Place des Arts est à l'épicentre de ce bouillonnement. Notre histoire est riche. En 50 ans, nos murs ont accueilli d'innombrables spectacles qui ont fait époque. La Place des Arts a découvert de grands talents, propulsé des carrières et accueilli des célébrités de tous les continents dans tous les domaines des arts de la scène. C'est en nos murs que l'Orchestre symphonique de Montréal a entrepris son ascension vers les meilleurs ensembles musicaux du monde. Pendant 48 ans, il aura fait vibrer cette grande salle qui porte le nom de son chef fondateur, Wilfrid Pelletier.

C'est une formidable nouvelle pour Montréal que d'avoir inauguré un temple de la musique de calibre international à un moment où, par ailleurs, tant de sociétés se battent pour s'extirper des difficultés économiques. Quel message de dynamisme et d'ambition envoyé par le Québec!

Pour la Place des Arts, l'inauguration de la Maison symphonique de Montréal s'accompagne d'un défi important. C'est notre environnement physique et notre environnement d'affaires qui s'en trouvent transformés. Avec cette sixième salle, la capacité totale du complexe grimpe à 8 000 fauteuils. Au plan de la programmation, nous devons être prêts à conclure de nouveaux partenariats et à innover dans nos stratégies pour réinventer la mission de la Salle Wilfrid-Pelletier et assumer parallèlement, pendant le tiers de l'année, les activités de la Maison symphonique.

Pour notre organisation, c'est une occasion de développement. Nous mettrons en œuvre l'esprit d'entreprise qui nous a amenés, au cours des dernières années, à élargir notre champ d'activité pour être engagés comme présentateur, diffuseur ou coproducteur; nous ouvrirons les portes de notre grande maison à davantage de partenaires externes; nous développerons des programmations encore plus variées, inscrites dans les grands courants artistiques d'aujourd'hui; nous serons, pour notre public, un lieu de découverte et de ravissement et toujours, une référence en matière de qualité de spectacle. Nous travaillerons avec tout le milieu culturel de Montréal, en mettant à profit le potentiel d'attraction du Quartier des spectacles et en dynamisant nos relations avec nos compagnies résidentes, nos partenaires privilégiés qui participent à l'identité de la Place des Arts.

### Merci Marie Lavigne pour le legs immense

Nous poursuivrons l'élan donné à la Place des Arts par sa présidente-directrice générale, Marie Lavigne, qui nous a informés, après 10 ans de services dévoués, de son départ prochain. Sous sa direction, la Place des Arts a connu un développement ininterrompu. Elle a transformé l'esprit de la Place des Arts en lui insufflant un dynamisme qui s'est traduit, encore en 2010-2011, par la présentation de plus de 1 000 spectacles et l'accueil de près d'un million de spectateurs.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur assiduité et leur sagesse, l'équipe de direction de la Place des Arts, pour sa compétence, et tous les employés qui sont l'essentiel trait d'union entre les artistes que nous accueillons et le public qui les applaudit.

Avec cette contribution de tous, la Place des Arts va bien et elle a des projets plein la tête.

**Président**

**Nomination:** Membre: 1<sup>er</sup> février 2006  
**Président:** 29 avril 2009  
**Fin de mandat:** 28 avril 2012 - 2<sup>e</sup> mandat



**Jean Laurin**

est président et chef de la direction d'Investissements Devencore inc. dont le siège social est situé à Montréal. Il est membre de la World Presidents' Organization. Fort engagé dans sa communauté, il est membre de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, membre du comité exécutif de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, membre du comité exécutif de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, membre du conseil d'administration de Montréal International et membre de la Fondation de la Place des Arts.

**Vice-président**

**Nomination:** Membre: 8 novembre 2006  
**Fin de mandat:** 7 novembre 2010 - 2<sup>e</sup> mandat



**Michel Tourangeau**

est avocat et associé du cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon où il pratique le droit commercial, corporatif et immobilier. Il est administrateur de sociétés certifié. Très engagé dans la communauté des affaires, il est membre du comité exécutif et gouverneur de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de Montréal, président de la Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont, vice-président du conseil de Desjardins Gestion d'actifs inc. et vice-président du Conseil des représentants Desjardins - Région Est de Montréal. Il est également vice-président de la Fondation de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine et membre fondateur du Réseau des gens d'affaires de l'Est de Montréal.

**Membres**

**Nomination:** 21 octobre 2009  
**Fin de mandat:** 21 octobre 2013  
 2<sup>e</sup> mandat



**Frédérique Cardinal**

est vice-présidente de l'organisme Opération Enfant Soleil. Précédemment, elle a été directrice principale, Partenariats corporatifs, chez TELUS et directrice du développement financier de Leucan. Pendant 20 ans, elle a œuvré au sein des équipes de communications, de marketing et des relations communautaires du Club de hockey Canadien. Son rôle fut déterminant dans la mise sur pied et le développement de la Fondation des Canadiens pour l'enfance.

**Nomination:** 21 octobre 2009  
**Fin de mandat:** 21 octobre 2013  
 2<sup>e</sup> mandat



**Sylvie Chagnon**

est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre du conseil d'administration du Musée McCord, de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil de la Fondation du cancer du sein de Montréal et est cofondatrice du programme Sérénité. Elle a participé activement à d'importantes collectes de fonds pour ces organismes.

**Nomination:** 14 avril 2010  
**Fin de mandat:** 14 avril 2014  
 2<sup>e</sup> mandat



**Margie Gillis**

est une danseuse et chorégraphe reconnue mondialement. Directrice artistique de la Fondation de danse Margie Gillis, elle a créé de nombreuses œuvres chorégraphiques et présenté des spectacles en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique. Elle s'est mérité le titre honorifique d'ambassadrice culturelle pour le Canada et le Québec. Pour ses réalisations exceptionnelles comme interprète et chorégraphe, elle a été décorée de l'Ordre du Canada puis a été faite Chevalière de l'Ordre national du Québec en plus d'avoir reçu de nombreux prix et bourses.

**Nomination:** 16 septembre 2009  
**Fin de mandat:** 16 septembre 2013  
 1<sup>er</sup> mandat



**Danielle Laramée**

est associée, responsable de la pratique Capital Humain au cabinet Ernst & Young. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre du conseil d'administration du Conseil canadien des normes. Elle est engagée dans de nombreux organismes de bienfaisance. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAM. Madame Laramée est administratrice de sociétés certifiée.

**Nomination:** 8 octobre 2010  
**Fin de mandat:** 8 octobre 2013  
 2<sup>e</sup> mandat



**Marie Lavigne**

est présidente-directrice générale de la Société de la Place des Arts de Montréal depuis 2001. Elle a exercé diverses fonctions d'administratrice au gouvernement du Québec, notamment comme présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec et présidente-directrice générale du Conseil du statut de la femme. Elle siège au comité exécutif du Partenariat du Quartier des spectacles. Madame Lavigne est administratrice de sociétés certifiée.

**Nomination:** 14 avril 2010  
**Fin de mandat:** 14 avril 2014  
 2<sup>e</sup> mandat



**Denis Piché**

est vice-président et gestionnaire de portefeuille associé chez RBC Dominion valeurs mobilières. Il est Fellow de l'Institut canadien des valeurs mobilières et administrateur de sociétés certifié. Il a siégé, à divers titres, à de nombreux conseils d'administration dont ceux de la Fondation des maladies du cœur région des Moulins, de la Fédération des clubs des initiés du Québec et de la Cité de la Santé de Laval. Il est membre du conseil d'administration de Laval Technopole et vice-président de la Fondation de la Place des Arts.

**Nomination:** 14 avril 2010  
**Fin de mandat:** 14 avril 2014  
 2<sup>e</sup> mandat



**Rachel H. Renaud**

est directrice principale de la Fondation Roasters. Elle consacre une partie importante de ses activités à sensibiliser les individus, les gens d'affaires, les fondations et les gouvernements à l'importance de la philanthropie et à ses répercussions sur la communauté. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary, de la Fondation Toujours ensemble, de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine et du Centre d'innovation en formation infirmière de l'Université de Montréal. Elle est aussi membre de plusieurs associations du domaine philanthropique.

**Nomination:** 8 novembre 2006  
**Fin de mandat:** 7 novembre 2010  
 2<sup>e</sup> mandat



**Louise Sicuro**

est présidente-directrice générale de Culture pour tous, un organisme à but non lucratif voué à la démocratisation de la culture. Elle est la fondatrice et l'âme dirigeante des Journées de la culture depuis leur fondation en 1997. Activiste culturelle, elle est profondément engagée à faire mieux comprendre l'importance d'un accès généralisé des citoyens aux arts et à la culture. Elle est membre du conseil d'administration de Culture Montréal, de l'Université du Québec à Montréal et de la Fondation de la Place des Arts.

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. La Société est assujettie à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*. Conformément à l'article 19 de cette Loi, le conseil d'administration a formé le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification ainsi que le comité des ressources humaines.

Le conseil a constitué d'autres comités pour l'étude de questions particulières afin de faciliter le bon fonctionnement de la Société, soit le comité exécutif, le comité de développement stratégique et le comité d'aménagement et de suivi des grands travaux.

Le conseil est composé de dix administrateurs. Un poste reste à pourvoir au conseil. Les mandats de deux membres sont arrivés à échéance. Conformément à l'article 7 de la *Loi sur la Société de la Place des Arts*, ils demeurent en fonction malgré l'expiration de leur mandat jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau. Le processus de nomination est en cours.

### Renseignements sur le fonctionnement du conseil et de ses comités

Au cours de l'exercice 2010-2011, le conseil d'administration a tenu sept réunions. La présence des membres est assidue à toutes les réunions, et ce bien au-delà du quorum. Dans une perspective d'amélioration continue, les administrateurs et les administratrices ont procédé au début de l'année financière, à l'évaluation des modes de fonctionnement du conseil, des comités auxquels ils participent et à leur autoévaluation. L'objectif de cet exercice est de mesurer la satisfaction des administrateurs et administratrices quant aux rôles et responsabilités qui leur incombent. Pour une troisième année consécutive, l'évaluation des membres du conseil démontre un progrès constant dans tous les aspects qui ont été évalués et pour la majorité des comités. Le conseil a déterminé des objectifs collectifs et individuels pour l'année en cours. Les membres ont notamment souhaité une formation spécialisée en gouvernance. Ainsi, quatre administrateurs et la secrétaire du conseil ont complété un certificat en gouvernance de sociétés, reçu leur diplôme du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval et obtenu le titre d'administrateur de sociétés certifié. Une autre administratrice poursuit actuellement sa formation.

Le comité de gouvernance a tenu une réunion pour procéder à la refonte du code d'éthique des employés de la Place des Arts. À la suite de la recommandation du comité, le conseil a adopté le code qui est entré en vigueur en septembre 2010.

Le comité de vérification et des finances a tenu quatre réunions. Son mandat consiste à examiner les états financiers audités, le rapport annuel et les autres rapports financiers de la Société pour recommandation et approbation au conseil et à s'assurer que soit mis en place un processus de gestion des risques et de

suivi des politiques d'encadrement. À la suite de l'analyse de risques, la Société a identifié les principaux risques inhérents à la conduite de ses affaires. Le comité de vérification a étudié la liste des risques, les impacts potentiels de ceux-ci, les contrôles actuels et le plan d'action de gestion des risques. De plus, il a analysé le projet de politique de gestion des risques qui établit les principes directeurs et les responsabilités en matière de risque pour la Société et recommandé au conseil son adoption. Le conseil a adopté la politique et identifié les risques associés à la conduite des affaires de la Société. Le suivi des risques et la mise à niveau des impacts qu'ils représentent ont été effectués au trimestre par le comité de vérification.

Le comité des ressources humaines s'assure de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines. Il a tenu une réunion sur le suivi de la structure organisationnelle. Les membres de ce comité sont les mêmes que ceux du comité exécutif qui lui, a tenu six réunions et exercé les pouvoirs de gestion administrative du conseil entre les séances. Plus particulièrement, il étudie le budget, le plan d'immobilisations et le plan d'activité de la Société et les présente au conseil pour adoption. Le comité exécutif s'est adjoint un cinquième membre pour former le comité d'aménagement et suivi des grands travaux qui a le mandat d'analyser les rapports concernant le suivi des travaux, le respect des échéanciers et le contrôle des coûts. Ce comité a tenu six réunions également et suivi de façon soutenue l'évolution et le budget des travaux d'aménagement de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, inauguré en janvier 2011, ainsi que ceux du pourtour de la Maison symphonique de Montréal dont le terrain est propriété de la Société.

Le comité de planification et de développement stratégique a tenu cinq réunions. Cette année, ce comité a joué un rôle de pilotage dans le processus de planification stratégique en contribuant activement à l'élaboration du prochain plan stratégique triennal et le plan d'activité annuel de la Société. Le comité a recommandé notamment d'inclure dans la démarche des rencontres avec des groupes externes. Il a défini les enjeux et les orientations avant d'approuver le plan triennal de la Société lequel est présenté au gouvernement pour adoption.

Le président du conseil de la Société est membre d'office de tous les comités. Les membres du conseil, outre les séances du conseil, participent aux travaux d'un ou deux comités de façon soutenue. Au total, incluant les réunions du conseil et des divers comités, les membres ont siégé à 30 reprises au cours de la dernière année. Ils ne reçoivent aucune rémunération et agissent tous bénévolement. La rémunération de la présidente-directrice générale est établie par décret.

Enfin, quatre membres du conseil de la Place des Arts siègent au conseil de la Fondation de la Place des Arts.

**Comité de gouvernance et d'éthique**

**Michel Tourangeau**  
président  
**Frédérique Cardinal**  
**Sylvie Chagnon**

**Comité de vérification**

**Denis Piché**  
président  
**Sylvie Chagnon**  
**Danielle Laramée**  
**Michel Tourangeau**  
membre *ad hoc*  
**Louise Sicuro**  
membre *ad hoc*

**Comité des ressources humaines**

**Jean Laurin**  
président  
**Rachel H. Renaud**  
**Michel Tourangeau**

**Comité exécutif**

**Jean Laurin**  
président  
**Marie Lavigne**  
**Rachel H. Renaud**  
**Michel Tourangeau**

**Comité de planification et développement stratégique**

**Louise Sicuro**  
présidente  
**Margie Gillis**  
**Marie Lavigne**

**Comité d'aménagement et de suivi des grands travaux**

**Jean Laurin**  
président  
**Frédérique Cardinal**  
**Marie Lavigne**  
**Rachel H. Renaud**  
**Michel Tourangeau**

**Relevé de présences**

Membres	Conseil d'administration (7 réunions)	Comité de gouvernance et d'éthique (1 réunion)	Comité de vérification (4 réunions)	Comité des ressources humaines (1 réunion)	Comité exécutif (6 réunions)	Comité de planification et développement stratégique (5 réunions)	Comité d'aménagement et suivi des grands travaux (6 réunions)
Frédérique Cardinal	5	1			3°		6
Sylvie Chagnon	7	1	4				
Margie Gillis	5					4	
Danielle Laramée	5		4				
Jean Laurin	6	1		1	6	3	6
Marie Lavigne	7	1	3	1	6	5	6
Denis Piché	6		4				
Rachel H. Renaud	5			1	3		2
Louise Sicuro	7		3°			5	
Michel Tourangeau	7	1	2°	1	6	1	6

\* Observateur invité

De gauche à droite: Geneviève Pichet, Luc Plamondon, Michel Grégoire, Monique Lacas, Yves Bérubé, Yvon Richard, Esther Carrier, Marie Lavigne, Denise Melillo, Michel Gagnon et Danielle Saint-Denis. Photo: © Caroline Bergeron

**Direction de la Place des Arts**

**Marie Lavigne**  
présidente-directrice générale

**Michel Gagnon**  
directeur de la programmation

**Michel Grégoire**  
directeur des finances et des services administratifs

**Monique Lacas**  
directrice des services à la clientèle

**Denise Melillo**  
directrice des relations publiques et du développement

**Geneviève Pichet**  
secrétaire générale et directrice des affaires corporatives

**Danielle Saint-Denis**  
directrice du marketing et de la promotion culturelle

**Esther Carrier**  
directrice de la billetterie

**Yvon Richard**  
directeur de la gestion des immeubles

**Yves Bérubé**  
directeur de projet pour la nouvelle salle de concert

**Luc Plamondon**  
directeur artistique de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme





Marie Lavigne  
présidente-directrice générale

## Au cœur du nouveau culturel de Montréal

En 2010-2011, la Place des Arts est arrivée au terme de l'une des transformations les plus stimulantes de son histoire. Après trois ans de grands travaux, le Quartier des spectacles est devenu le lieu de rendez-vous par excellence des événements culturels avec ses grandes places publiques. La Maison symphonique de Montréal a été inaugurée, se révélant comme un joyau parmi les grandes salles de concert. Puis, à l'intérieur de ses murs, la Place des Arts a complété l'aménagement de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, devenu un carrefour d'animation et de promotion des arts parmi les plus courus de notre métropole culturelle.

### Pilier de la diffusion des arts de la scène

La Place des Arts est la plus importante institution en arts de la scène au Québec. Elle fait la promotion des arts et des artistes, et sait s'affirmer dans un environnement concurrentiel en offrant à un large public une programmation variée, en concluant des partenariats nouveaux et en relevant le défi de la croissance de ses revenus autonomes.

En 2010-2011, la Place des Arts a offert 1 100 spectacles et événements privés qui ont attiré 961 043 personnes. Lorsqu'on exclut les événements privés, qui sont des activités hors programmation, on constate que le nombre de représentations dans les cinq salles a progressé de 3,4 %, par rapport à l'exercice précédent, tandis que l'affluence a connu une croissance significative de plus de 58 000 personnes, soit 6,8 %. Le taux d'assistance aux spectacles s'est quant à lui établi à 73 %. À ce relevé des activités du centre-ville de Montréal, il faut ajouter les données de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay dans Lanaudière : 18 représentations s'y sont tenues devant 41 326 spectateurs.

Ces résultats sont remarquables. Ils sont au-delà de nos objectifs annuels établis à 950 représentations et 850 000 spectateurs.

La ventilation par catégorie de spectacles révèle le caractère multidisciplinaire de la programmation. Les spectacles de variétés, qui sont par essence des spectacles grand public, regroupant la chanson, la musique populaire, l'humour et les comédies musicales, ont attiré 38 % des spectateurs. C'est une augmentation de six points. Elle s'explique principalement par l'accueil des galas du Festival Juste pour rire, par le passage de célébrités anglophones, comme James Blunt, et par le succès retentissant du spectacle à grand déploiement *The Lion King*, qui a triomphé à la Salle Wilfrid-Pelletier pendant quatre semaines. Les concerts de musique classique ont compté pour 21 % de l'affluence, la danse 16 %, le théâtre pour 11 % et l'opéra 7 %. On note une baisse au chapitre des comédies musicales locales attribuable à la présentation, l'année précédente, de deux spectacles d'exception : les 12 représentations des *Misérables*, dans le cadre des FrancoFolies, et *Paradis perdu* de Dominic Champagne co-présenté par la Place des Arts, à l'affiche pendant 22 jours. Quant à la chanson francophone, elle s'est bien comportée, enregistrant des résultats stables par rapport à l'exercice précédent.

Signe de la place prépondérante qu'occupe la Place des Arts, un spectateur sur deux ayant fréquenté le Quartier des spectacles et ses 23 salles de spectacle au cours de l'exercice a choisi l'une des cinq salles de la Place des Arts.

### Toujours plus active dans la diffusion des arts de la scène

Au cours de la dernière année, la Place des Arts a non seulement été un locateur de salle dynamique, accueillant de nouveaux producteurs tels le Festival Juste pour rire avec ses galas et Disney avec *The Lion King*, mais elle a aussi été très active comme coproducteur ou présentateur de spectacles. En 2010-2011, la Place des Arts a présenté, initié ou été partenaire de 272 représentations. Cela correspond à 25 % du total. Dans les grandes salles de la Place des Arts, ces partenariats ont permis la tenue de plusieurs spectacles, événements ou découvertes.

La Salle Wilfrid-Pelletier a notamment accueilli le populaire Gino Vanelli, qui s'est produit un soir devant une salle comble; Savion Glover, phénomène du *Tap Dancing*; Kodo, les Tambours du Japon-30<sup>e</sup> anniversaire, artistes flamboyants qui ont renoué pour deux soirs avec un public conquis lors de leur premier passage en 2007; et La La La Human Steps, trois spectacles en première nord-américaine de la nouvelle création d'Édouard Lock.

Le Théâtre Maisonneuve pour sa part a vu défiler six représentations de la *Trilogia della villeggiatura* une coproduction du Piccolo Teatro de Milan et de Teatri Uniti de Naples, présentée en collaboration spéciale avec le Théâtre du Nouveau Monde; et une représentation à guichets fermés des Canadian Tenors associée à une entente de diffusion avec le réseau américain PBS.

Ce rôle de diffuseur-partenaire de la Place des Arts s'exprime aussi par un appui aux créateurs et à la relève qui prend une dimension toute particulière dans les activités de la Cinquième Salle et du Studio-Théâtre.

Ainsi, la programmation de la Cinquième Salle, nouvellement intitulée *Les Sens de l'art*, a permis de découvrir des spectacles d'avant-garde portant le souffle de la nouveauté. La compagnie de danse-théâtre Pigeons International a présenté 15 fois sa création *Grâce à Dieu, ton corps*, tandis que le Rubberbandance Group a terminé sa résidence et montré sa nouvelle création. Coleman Lemieux & Compagnie a offert *Hymn to the Universe*, un spectacle-happening rassemblant danse, musique et créations visuelles. Le Théâtre Niveau Parking de Québec a présenté *Insomnie* dans une mise en scène de Michel Nadeau et, venu de Corée, le Sadari Movement Laboratory a joué *Woyzeck*, la célèbre pièce de Georg Büchner à laquelle était greffée la musique d'Astor Piazzolla. Cette programmation éclatée et tournée vers la création a attiré un public nombreux composé en bonne partie de jeunes ayant moins de 30 ans.

1- Photo : © Monic Richard pour Marie Lavigne  
2- The Canadian Tenors. Photo : © Brendan Meadows

Toujours partenaire et ardent promoteur de la chanson d'expression française, la Place des Arts a poursuivi son association fructueuse avec la Société pour l'avancement de la chanson francophone. Dans le cadre de ce partenariat, les *Week-ends de la chanson Québécois* ont offert 108 spectacles mettant en scène de nouveaux talents. Puis la 17<sup>e</sup> édition de l'incontournable *Ma première Place des Arts* a donné lieu à 16 spectacles. Au terme du concours, l'auteur-compositeur-interprète France Bernard et l'interprète Priscilla Quirion ont été couronnées.

Du côté de Lanaudière, l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay a accueilli le 34<sup>e</sup> Festival de Lanaudière, le plus important festival de musique classique au Canada. Parmi les hauts faits de cette édition 2011 figurent deux concerts de l'Orchestre de Philadelphie aux accents de retrouvailles entre maestro Charles Dutoit et le public québécois. Puis, pour la sixième année consécutive, nous nous sommes associés au Festival pour la présentation de quatre soirées gratuites de cinéma en plein air avec, entre autres projections, *L'Enfant prodige*, film québécois racontant la vie du pianiste et compositeur André Mathieu.

Par ailleurs, à l'invitation du gouvernement, désireux de promouvoir la musique classique avec la perspective de l'ouverture de la nouvelle salle de concert, la Place des Arts a présenté exceptionnellement la Série classique Mercedes-Benz. Ces concerts et récitals, tenus dans les grandes salles, ont permis aux mélomanes de se régaler de grands noms, comme la soprano Renée Fleming, ou l'Orchestre symphonique NHK de Tokyo et la soprano Dame Kiri Te Kanawa sous la direction d'André Previn. Les nombreux spectateurs présents n'oublieront pas le concert émouvant de cet ensemble de renom présenté dans les jours suivant le tsunami dévastateur du 11 mars 2011.

## La Maison symphonique de Montréal

Parmi les points d'orgue de cet exercice figure évidemment la préparation de l'ouverture de la nouvelle salle de concert, officiellement nommée la Maison symphonique de Montréal.

Cette salle de haut prestige hisse Montréal dans le peloton de tête des meilleures villes musicales du monde. Elle permet à l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre Métropolitain, la Société Pro Musica, l'Orchestre de chambre McGill et les Violons du Roy de se produire dans des conditions exceptionnelles. Sa mise en service a plusieurs implications pour la Place des Arts. L'Orchestre symphonique de Montréal était depuis 48 ans le principal occupant de la Salle Wilfrid-Pelletier. Son départ et celui des autres ensembles musicaux pour la nouvelle salle, entraîne une grande disponibilité pour cette salle de 3 000 places, la plus grande salle de spectacle de Montréal. Un intense travail de programmation des grandes salles a ainsi été réalisé pour préparer l'avenir. Au surplus,

c'est à l'équipe de la Place des Arts qu'il reviendra de programmer les activités de la Maison symphonique, lorsque l'Orchestre symphonique de Montréal n'y sera pas, ce qui correspond à 125 jours par année. Enfin, l'exploitation de la nouvelle salle ayant été confiée à un partenaire privé, le consortium Ovation, toutes les équipes de la Place des Arts ont œuvré à établir des mécanismes de collaboration et d'harmonisation des services à la clientèle.

## Les compagnies résidentes

Dans l'ensemble, les quatre compagnies résidentes, partenaires privilégiés de la Place des Arts, ont offert 318 représentations et répétitions publiques.

La dernière saison de l'Orchestre symphonique de Montréal à la Salle Wilfrid-Pelletier a notamment amené le chef invité Jacques Lacombe à interpréter *Carmina Burana*, une cantate de Carl Orf, tandis que le directeur artistique Kent Nagano a dirigé l'orchestre dans l'interprétation d'une œuvre originale du compositeur Jean Lesage, expressément commandée pour un concert hommage au père Emmett Johns, fondateur de l'organisme humanitaire « Le Bon Dieu dans la rue ». Le 31 mai, l'OSM et Kent Nagano se sont livrés à une interprétation inspirée de *L'Or du Rhin* de Wagner, dans un salut grandiose à la Salle Wilfrid-Pelletier.

Les Grands Ballets canadiens de Montréal ont notamment offert *Léonce et Léna* de Christian Spuck et accueilli l'une des meilleures compagnies de danse classique du monde, le Ballet national de Cuba. Au théâtre Jean-Duceppe, la comédienne Pierrette Robitaille a époustoufflé le public en tenant seule la scène dans une adaptation du classique britannique *Shirley Valentine*, mis en scène par Jacques Girard. De son côté, l'Opéra de Montréal a notamment fait jaillir les bravos en revisitant *La Bohème* de Giacomo Puccini.

Avec 30 % des spectacles présentés à la Place des Arts en 2010-2011, les compagnies résidentes ont attiré 40 % du public, illustration de leur dynamisme et de l'importance de leur contribution à la personnalité et au succès de la Place des Arts.

## Partenariats accrus avec les producteurs

En 2010-2011, la Place des Arts a continué d'accroître le nombre de ses collaborations avec des producteurs externes. Ces ententes ont entraîné 491 représentations, totalisant 45 % du nombre total de spectacles, contre 41 % l'an dernier.

Ces collaborations contribuent à mettre Montréal et la Place des Arts sur le circuit des grandes tournées internationales et permettent d'offrir au public québécois des spectacles de haute qualité dans les domaines les plus variés.

3- La Crisale - DUCEPPE. Photo : © François Brunelle  
4- Cantata - Grands Ballets canadiens de Montréal. Photo : © Robert Etcheverry  
5- La Bohème - Opéra de Montréal. Photo : © Yves Renaud





En 2010-2011, nous avons notamment vu se succéder sur les planches de la Place des Arts Dennis DeYoung, Jackson Browne, le groupe Heart, la compagnie China Broadcasting Arts, *Lord of the Dance*, le phénomène *Bellydance Superstars* et l'Orchestre Métropolitain, qui a inauguré sa 30<sup>e</sup> saison avec des œuvres de Mahler. Avec le Quartier des spectacles, qui accroît le potentiel d'attraction de son quadrilatère, la Place des Arts a par ailleurs renforcé son partenariat avec les grands festivals. Comme toujours, l'esplanade de la Place des Arts a été le théâtre de centaines de spectacles en plein air qui ont attiré des millions de personnes et perpétué cette ambiance festive qui donne à Montréal un caractère unique en Amérique du Nord.

Le nombre de spectacles en salle s'est aussi accru. Les FrancoFolies ont ainsi présenté 11 spectacles à la Place des Arts. Jean-Pierre Ferland est sorti de sa retraite pour un véritable *happening* soulignant les 30 ans de son monumental album *Jaune*. Le Festival International de Jazz de Montréal a offert 47 spectacles dans nos salles. Le spectacle d'ouverture de Robert Plant et le solo de Diana Krall se sont déroulés à guichets fermés.

La nouveauté de cette saison des festivals fut sans contredit le déménagement à la Place des Arts des galas du Festival Juste pour rire. Ils ont tenu l'affiche de la Salle Wilfrid-Pelletier tout le mois de juillet avec 26 représentations parmi lesquelles le gala d'ouverture animé par Éric Salvail, les *Confessions* de Stéphane Rousseau et un spectacle hommage à Denise Filiatrault. Le volet anglophone *Just for Laughs* a par ailleurs amené à la Place des Arts des artistes internationaux tels Russell Peters et Craig Ferguson.

En fin de saison, le Festival Fantasia a réjoui un public connaisseur avec la première mouture du film *The Phantom of the Opera...* de 1925, puis le Festival des films du monde a présenté 20 projections au Théâtre Maisonneuve. Le Festival Montréal en lumière, le Festival Coups de théâtre, le Festival du Monde arabe, le Festival TransAmériques et le Festival international du film sur l'art ont également été accueillis à la Place des Arts.

## Sensibilisation et développement des publics

La Place des Arts, en tant qu'organisme public, assume une mission particulière d'éducation et d'initiation aux arts. Ces activités sont notamment menées en partenariat avec divers organismes de la grande région de Montréal.

Cet aspect de la mission de la Place des Arts a grandement bénéficié de la fin des travaux d'aménagement de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Inauguré en février, après deux ans de travaux et des investissements de 18,5 millions de dollars, cet espace culturel relie les six salles de spectacle dans un grand hall moderne et accueillant doté d'une formidable zone multimédia avec 35 écrans numériques grand format.

Ce grand foyer culturel, qui voit passer chaque jour des dizaines de milliers de personnes, sera le lieu d'une animation quasi permanente, tournée vers la découverte et la promotion des arts et des artistes.

Son inauguration a été marquée par un événement au titre de circonstance : *Brise-Glace*. Cinquante artistes de la relève ont alors pris l'endroit d'assaut avec 17 propositions surprenantes mêlant danse, théâtre, musique, slam et arts visuels. En outre, une série d'expositions, dont une célébration des 30 ans de la compagnie de danse La La La Human Steps, et trois animations fascinantes – *Les Disciplines artistiques*, *Le Public*, *L'inspiration* – ont mis en relief le potentiel de la zone multimédia.

Plusieurs activités d'initiation aux arts se sont aussi tenues dans l'Espace culturel, notamment dans le cadre de *PDA Junior* avec des animations gratuites soulignant la Journée mondiale de l'eau, la Journée mondiale du théâtre et la Journée mondiale de la danse. *PDA Junior* en était à sa troisième édition. Cette initiative visant à faire de la Place des Arts une destination de choix pour les sorties familiales de week-end a encore été couronnée de succès, plusieurs de ses 20 spectacles destinés à un public de 3 à 12 ans étant présentés dans une Cinquième Salle comble.

En 2010-2011, les *Mélodînes* présentées en association avec la Société Pro Musica ont effectué un retour en force. La saison précédente de ces populaires concerts du midi, qui mettent en scène des artistes en ascension, avait été amputée à cause des travaux de construction. Les 16 spectacles de cette année ont généré un taux d'assistance de 92 %.

## Des équipements de calibre

La Place des Arts est le plus important centre multidisciplinaire de diffusion des arts de la scène au Canada. Afin de maintenir cette réputation, elle veille à garder ses infrastructures et ses équipements en bon état et à offrir aux artistes et à son public des commodités de service modernes.

Avec la fin des chantiers dans le quadrilatère, la Place des Arts a récupéré ses espaces de stationnement. Un nouvel ascenseur reliant le stationnement principal à l'entrée des salles, facilite désormais l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Un dernier chantier a été amorcé en 2010-2011, dans les espaces périphériques de la Maison symphonique de Montréal qui ont été rétrocédés à la Place des Arts. Ces espaces totalisent 27 000 pieds carrés et complèteront l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. En outre, la rénovation des systèmes de chauffage et de climatisation requise par la construction de la Maison symphonique s'est finalisée.

Au cours de l'exercice, la Place des Arts a procédé à un examen exhaustif de la qualité de ses bâtiments et établi un plan quinquennal visant à résorber des déficits d'entretien. À cela s'ajoute la planification de travaux de modernisation de certains équipements scéniques, dont le renouvellement des systèmes électromécaniques de la Salle Wilfrid-Pelletier.

## Engagement dans la communauté

Par son envergure et sa mission, la Place des Arts est un ambassadeur de la cause culturelle. Elle est aussi un interlocuteur et un partenaire de tout ce qui fait la culture, depuis les gouvernements de tous ordres, aux producteurs, diffuseurs et autres entreprises

privées, jusqu'aux artistes et créateurs qui sont sa raison d'être. Par son rôle multidimensionnel, la Place des Arts est activement engagée dans des initiatives de concertation du milieu culturel montréalais. Partenaire de la première heure de la vision *Montréal métropole culturelle*, elle fait aussi partie du noyau fondateur du Quartier des spectacles. En 2010-2011, la Place des Arts a été partenaire de nombreux projets multipartites, dont celui des sphères lumineuses qui ont éclairé son esplanade durant l'hiver et fait briller le Quartier des spectacles. Elle s'est aussi associée à des projets mis de l'avant par Tourisme Montréal contribuant ainsi au dynamisme culturel qui souffle sur Montréal.

En outre, la Place des Arts a été encore cette année le théâtre de nombreuses conférences de presse, émissions spéciales, enregistrements devant public et autres événements médiatiques qui ont nourri sa notoriété. Dans cette foulée, nous avons été très heureux d'annoncer, au printemps, l'installation par ARTV d'un studio permanent dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme destiné à l'enregistrement de nombreuses émissions, à la présentation de performances en direct et à la diffusion d'événements spéciaux. Pour son 10<sup>e</sup> anniversaire, ARTV devient donc locataire de la Place des Arts, prolongeant ainsi un partenariat riche et bien établi.

La Place des Arts a aussi accru sa présence sur le Web et dans les médias sociaux. Notre page Facebook a vu le nombre de ses adeptes augmenter tout au long de l'année pour dépasser le nombre de 7 000, tandis que le nombre d'abonnés à ses gazouillis Twitter a franchi le cap des 3 000. Sur le site Internet de partage Vimeo, les vidéos promotionnelles de la Place des Arts ont par ailleurs atteint un sommet de popularité avec près de 20 000 visionnements pour le seul deuxième trimestre.

## Une organisation performante

Au cours de l'exercice, nous avons consacré des efforts importants à la préparation du prochain plan stratégique de la Place des Arts qui nous amènera à travailler dans un environnement transformé par l'ouverture de la Maison symphonique, la disponibilité de la Salle Wilfrid-Pelletier et la pleine contribution à nos activités du magnifique Espace culturel Georges-Émile-Lapalme.

Depuis 15 ans, la subvention de fonctionnement de la Place des Arts n'a pas augmenté, amenant notre organisation à redoubler d'ardeur, année après année, pour relever le défi de l'autofinancement de ses opérations. C'est ainsi que la Société est toujours plus active dans la diffusion, la présentation ou la co-production de spectacles. Cette participation directe permet d'obtenir un retour sur l'investissement pouvant être réinjecté dans le développement de nos activités.

La Place des Arts peut compter sur des partenaires précieux parmi lesquels la Fondation de la Place des Arts se distingue. En 2010-2011, la Fondation nous a remis 100 000 dollars, un appui de taille qui a notamment aidé au financement d'activités s'inscrivant dans notre mission d'éducation et de sensibilisation des publics. Sur trois ans, la contribution de la Fondation de la Place des Arts à nos activités atteint 600 000 dollars.

En outre, l'aménagement de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a été pensé de façon à accueillir de nouveaux locataires qui participeront à nos revenus. Ainsi, en plus d'ARTV, la Place des Arts a conclu avec la société Progéfranc une entente qui a permis l'ouverture du restaurant Place Deschamps.

Par sa gestion rigoureuse, la Place des Arts honore sa mission et offre à ses employés un environnement stimulant et des conditions de travail avantageuses. Au cours de l'année, nous avons ainsi renouvelé le contrat de travail de nos préposés à l'habillage et entrepris des négociations avec plusieurs autres syndicats. Nous avons également terminé la démarche d'évaluation visant à conformer notre organisation aux principes de la *Loi sur l'équité salariale*.

Cet exercice a marqué la fin de notre plan stratégique 2008-2011. Ce plan triennal a été un succès. Il a permis à notre organisation de traverser trois ans de chantier et de perturbation, sans que notre achalandage diminue et en maintenant un taux de satisfaction de nos spectateurs supérieur à 95 %.

La Place des Arts a la chance de compter sur des employés engagés et motivés qui ont à cœur le succès de l'organisation et qui sont eux-mêmes des passionnés des arts et de la culture.

Un très grand bravo à tous les employés de la Place des Arts.

## Merci

En fin d'exercice, j'ai annoncé que je quitterais mes fonctions au début de l'année 2012 après plus de 10 ans à la barre de la Place des Arts. Au cours de ces années, j'ai vu la Place des Arts se transformer, portée par la passion de ceux qui s'y produisent, de ceux qui y travaillent, et de ceux qui après chaque spectacle en repartent émus, séduits, fascinés.

Pendant toute cette période, je me suis sentie privilégiée de travailler à la Place des Arts et de partager mon quotidien avec des collègues compétents et dévoués, et un conseil d'administration qui nous a gratifiés de sa confiance et de son appui constant.

Merci pour tout.

4- Alain Lefèvre - Orchestre symphonique de Montréal. Photo : © Caroline Bergeron  
5- Trust-Falk Richter-Anouk Van Dijk - Schaubühne Am Lehniner Platz. Photo : © Heiko Shafer  
6- Marie-Thérèse Fortin - Studio littéraire. Photo : © Pierre Crépô





## Les salles de la Place des Arts et leur utilisation\* Saison 2010-2011

	Salle Wilfrid-Pelletier		Théâtre Maisonneuve		Théâtre Jean-Duceppe	
	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs
Opéra	31	61 344				
Comédies musicales	34	81 190	20	20 163		
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	81	163 119	30	23 328		
Musique populaire, chansons, variétés <sup>(1)</sup>	69	159 957	50	54 226	20	9 369
Jazz et blues	4	10 558	20	24 072	8	4 183
Danse <sup>(2)</sup>	32	81 278	55	55 208	4	2 588
Théâtre <sup>(3)</sup>			10	7 131	169	77 377
Conférences	1	229	5	4 707		
Films			40	26 119		
Divers (locations privées)	16	35 986	3	4 356		
<b>Total</b>	<b>268</b>	<b>593 661</b>	<b>233</b>	<b>219 310</b>	<b>201</b>	<b>93 517</b>

(1) Inclut l'humour, le cirque et la magie.

(2) Inclut la danse classique, contemporaine et folklorique.

(3) Inclut les spectacles littéraires et le conte.

## Programme d'accessibilité aux arts de la scène Saison 2010-2011

Événement	Programmeur	Lieu	Nombre de spectacles ou d'activités	Nombre de spectateurs
Mélodînes	La Société Pro Musica et la Place des Arts	Studio-théâtre	<b>15</b>	<b>1 921</b>
		Espace culturel G.-É.-L.	<b>1</b>	<b>200</b>
Studio littéraire	Les Capteurs de mots et la Place des Arts	Studio-théâtre	<b>2</b>	<b>198</b>
		Cinquième Salle	<b>6</b>	<b>1 357</b>
Concours <i>Ma première Place des Arts</i>	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française	Studio-théâtre	<b>14</b>	<b>1 194</b>
		Cinquième Salle	<b>2</b>	<b>642</b>
Week-ends de la chanson Québecor	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française	Studio-théâtre	<b>108</b>	<b>8 453</b>
Série Cinquième Salle	La Place des Arts	Cinquième Salle	<b>31</b>	<b>4 998</b>
Journées de la culture	La Place des Arts	Salles et foyers	<b>7</b>	<b>537</b>
Animation dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	La Place des Arts	Diverses scènes	<b>109</b>	N/D
		Salle d'exposition	<b>9</b>	N/D
PDA Junior*	La Place des Arts	Salles et Piano mobile	<b>20</b>	<b>3 417</b>
Nuit blanche	La Place des Arts	Salles et Piano mobile	<b>5</b>	<b>4 932</b>
<b>Total</b>			<b>329</b>	<b>27 849</b>

\* Ces chiffres n'incluent pas les spectacles *Jeux d'enfants*, *Casse-Noisette*, *Décembre* et les spectacles présentés dans le cadre des Coups de théâtre.

## Activités à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, à Joliette Saison 2010-2011

	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs
Festival de Lanaudière	<b>18</b>	<b>41 326</b>

1- Kodo 30<sup>e</sup> anniversaire - Les Tarribours du Japon. Photo : © Place des Arts  
2- Melissa Ethridge. Photo : © Festival Montréal en Lumière  
3- Paco de Lucía. Photo : © Festival international de Jazz de Montréal



Studio-théâtre		Cinquième Salle		Autres salles et foyers		Total des salles		% assistance**	Répartition de l'assistance par catégorie de spectacles
Nombre de représentations	Nombre de spectateurs								
		4	757	1	100	<b>36</b>	<b>62 201</b>	<b>68 %</b>	<b>6 %</b>
						<b>54</b>	<b>101 353</b>	<b>81 %</b>	<b>11 %</b>
18	1 974	8	1 118	7	1 440	<b>144</b>	<b>190 979</b>	<b>73 %</b>	<b>20 %</b>
152	11 608	43	10 240	6	1 051	<b>340</b>	<b>246 451</b>	<b>78 %</b>	<b>26 %</b>
2	164	1	235			<b>35</b>	<b>39 212</b>	<b>84 %</b>	<b>4 %</b>
		44	7 473	1	41	<b>136</b>	<b>146 588</b>	<b>80 %</b>	<b>15 %</b>
14	1 271	69	11 765	1	1 224	<b>263</b>	<b>98 768</b>	<b>60 %</b>	<b>10 %</b>
1	41					<b>7</b>	<b>4 977</b>	<b>83 %</b>	<b>1 %</b>
		26	4 053			<b>66</b>	<b>30 172</b>	<b>45 %</b>	<b>3 %</b>
						<b>19</b>	<b>40 342</b>	<b>100 %</b>	<b>4 %</b>
<b>187</b>	<b>15 058</b>	<b>195</b>	<b>35 641</b>	<b>16</b>	<b>3 856</b>	<b>1 100</b>	<b>961 043</b>	<b>74 %</b>	<b>100 %</b>

\* Les données de ce tableau comprennent la programmation régulière en salle, les matinées éducatives et les générales publiques.

\*\* Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la jauge retenue par le producteur. Celle-ci peut varier. Ex.: avec ou sans balcon, etc.

## Activités 2010-2011 En un coup d'œil

	Nombre de représentations / activités
Programmation en salle	<b>1 100</b>
Animation – Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	<b>329</b>
Réceptions et autres activités – Foyers et salons	<b>294</b>
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	<b>18</b>
<b>Total</b>	<b>1 741</b>

## Occupation totale Saison 2010-2011

	Montage / démontage Nombre de journées	Répétitions* Nombre de journées	Spectacles ou activités** Nombre de journées	Occupation totale** Nombre de journées
Salle Wilfrid-Pelletier	<b>42</b>	<b>56</b>	<b>229</b>	<b>327</b>
Théâtre Maisonneuve	<b>32</b>	<b>23</b>	<b>195</b>	<b>250</b>
Théâtre Jean-Duceppe	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>166</b>	<b>227</b>
Cinquième Salle	<b>28</b>	<b>43</b>	<b>163</b>	<b>234</b>
Studio-théâtre	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>163</b>	<b>184</b>
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>171</b>	<b>916</b>	<b>1 222</b>

\* Les jours où il y a à la fois un montage et une répétition sont comptabilisés sous la rubrique répétitions.

\*\* Il peut y avoir plus d'une activité au cours d'une même journée.





1



2



3

## Septembre 2010

### Salle Wilfrid-Pelletier

#### Yo Gabba Gabba Live

#### Orchestre symphonique de Montréal

##### Concert d'ouverture

*Carmina Burana*

##### Les Évasions classiques

*Air Canada*

*Carmina Burana*

##### Les Dimanches en musique

*Carmina Burana*

##### Les Grands Concerts

*Tout Tchaïkovski*

#### Ti lascio una canzone

*Ragazzi di oggi*

#### Orchestre Métropolitain

*Mahler – Tout un événement pour la 30<sup>e</sup> saison*

#### Opéra de Montréal

*Rigoletto*

### Théâtre Maisonneuve

#### Festival des films du monde

*Wenecja (Venise)*

*La sœur de Mozart*

*Box – The Hakamada Case*

*Lied in Mir, Das*

*(The Day I was not born)*

*Rendez-vous avec un ange*

*L'Héritage perdu*

*Villain*

*Peremiriye (Truce)*

*Remise des prix et film de clôture:*

*La Princesse de Montpensier*

#### The Beatles Experience

*Day Tripper*

#### Juste pour rire

*Buddy Valastro – The Cake Boss*

#### Gala des Prix Gémeaux

#### Piccolo Teatro de Milan

*Trilogia della villeggiatura*

#### Danse Danse

*Sankai Juku*

*Hibiki*

### Théâtre Jean-Duceppe

#### DUCEPPE

*À présent*

### Cinquième Salle

#### Juste pour rire TV

*The Bubble*

#### Klaxson Tap Dance School

#### 2010 ACTRA Awards

*Soirée remise de prix*

#### Festival international de la littérature

*Poésie, sandwiches et autres soirs*

*qui penchent*

*La Renarde et le mal peigné*

*Lettres recommandées*

*Melovivi ou le piège*

*Un cadeau pour Sophie*

### Studio-théâtre

#### SACEF

#### Les Week-ends de la chanson Quebecor

*Viva Nova*

*Lyne Cadieux*

*Guyline Tanguay*

*Paule Tremblay*

*Valérie Boivin*

*Chloé Lacasse*

#### Institut culturel italien

*Titino Carrara et Maurizio*

*Camardi*

*Massimo Carlotto*

#### Journées de la culture

*Rencontre avec Tony Servillo et*

*Serge Denoncourt*

*L'Opéra se dévoile*

*Foulez les planches du Théâtre*

*Jean-Duceppe. Devenez acteur*

*d'un jour!*

*Studio Papparazzi*

*Classe de ballet avec Les Grands*

*Ballets Canadiens de Montréal*

## Octobre 2010

### Salle Wilfrid-Pelletier

#### The XX

#### Opéra de Montréal

*Rigoletto*

#### Orchestre symphonique de Montréal

*Les Soirées Signature*

*Panasonic*

*Kent Nagano et la Cinquième de*

*Mahler*

*Les Évasions classiques*

*Air Canada*

*Kent Nagano et la «Titan» de Mahler*

*Les Dimanches en musique*

*Kent Nagano et la «Titan» de Mahler*

*Les Grands Concerts*

*Ken Nagano et la Sixième de Mahler*

*Les Grands Concerts*

*Brahms et Hindemith*

*Les Matins symphoniques*

*Kent Nagano et la «Titan» de Mahler*

### Rivard et le Grand Chœur

#### Ballet National du Canada

*24 Préludes de Chopin / Émergence*

#### Orchestre Métropolitain

*Ballets russes, fantaisies et*

*castagnettes*

#### Margaret Cho

*Cho Dependent*

#### Gino Vannelli

*Stardust in the Sand*

#### Experience Hendrix

### Théâtre Maisonneuve

#### Danse Danse

*Sankai Juku*

*Hibiki*

#### Société Pro Musica

*Série Émeraude*

*Marc-André Hamelin*

#### Federation CJA

*Larry King*

#### Homay & Mastan

*Sarbazan : Les Soldats*

#### Cathy Gauthier

*Cathy Gauthier décoiffe*

#### Jazz à l'année

*Pat Metheny*

*Orchestrion*

#### Nicola Ciccone

*Imaginaire*

#### Donald Lautrec

*Lautrec à jamais – Le Show*

#### Les Grands Ballets canadiens de Montréal

*Léonce et Léna*

#### Concert Cardinal Léger

*Marc Hervieux*

#### Société Pro Musica

*Série Émeraude*

*Quatuor de Jérusalem*

#### Orchestre symphonique de Montréal

*PdA Junior*

*Jeux d'enfants*

*Émilie à la rescousse de l'orchestre*

### Théâtre Jean-Duceppe

#### DUCEPPE

*À présent*

*La Cersaie*

### Cinquième Salle

#### Théâtre de l'Opis

*Il Campiello*

#### Le Studio littéraire

*La Déesse et l'Enchantement,*

*de Gabrielle Roy*

*Marie-Thérèse Fortin*

### Studio-théâtre

#### SACEF

#### Les Week-ends de la chanson Quebecor

*La Grande Duchesse de Gerolstein*

*Ramon Céspedes et*

*Huu Bac Quac*

*Groupe Trois3*

*Guyline Tanguay*

*Quatuor vocal Java*

*Jocelyne Goulet*

*Danny Boudreau*

*Michel Paradis*

*Tadros*

*Andréane Le May*

*Marie Trezani*

*Nessa*

*Annie Blanchard*

*Marie-Andrée Landry*

*Mélane*

*Louis-Philippe Robillard*

#### Société Pro Musica

*Les Mélodînes*

*Maneli Pirzadeh*

#### Festival du Monde arabe de Montréal

*Sohbat*

### Piano nobile

#### PdA Junior

*Sons et Brioches*

*Coucou Musique!*

### Salle G

#### PdA Junior

*Théâtre sour la main*

*Paul flou*



## Novembre 2010

### Salle Wilfrid-Pelletier

#### Orchestre symphonique de Montréal

**Les Grands Concerts**  
Paganini et Salvatore Accardo  
**Les Dimanches en musique**  
Le Toronto Symphony Orchestra et  
les joyaux du répertoire slave  
**Les Évasions classiques**  
Air Canada  
Wagner et Dvořák  
**Les Matins symphoniques**  
Le Premier Concerto pour violoncelle  
de Chostakovitch

#### Série classique Mercedes-Benz

Kremereta Baltica / Gidon Kremer

#### Opéra de Montréal

Roberto Devereux

#### Bellydance Superstars

Bombay Bellywood

#### Future Electronics

Brian Adams

#### ORT Montréal

Blue Rodeo

### Théâtre Maisonneuve

#### Les Grands Ballets canadiens de Montréal

Léonce et Léna

#### Warren Miller Entertainment

Wintervention

#### Société Pro Musica

**Série Émeraude**  
Gautier Capuçon et  
Gabriela Montero  
Quatuor Kuss

#### Billy Connolly

The Man Live!

#### Festival du Monde

**Arabe de Montréal**  
Ballet National Algérien  
Trophées Femmes arabes  
Zajal, Opéra arabe  
Je me souviens 2.0  
Les Cowboys Soufis

#### CINARS

Ouverture / Léonce et Léna  
Théâtre Incliné et Théâtre  
populaire d'Acadie  
Le Boustrophédon  
Circa, Cirkus Cirkör, Les parfaits  
inconnus, Jamie

#### Festival Les Coups de théâtre

Tono

#### Centraide

The Beatles Story

#### Films Séville

Lance et compte le film

#### Big Bazar

### Théâtre Jean-Duceppe

#### DUCEPPE

La Cersaie

### Cinquième Salle

#### José Navas / Compagnie FLAK

Soirée Gala – 15<sup>e</sup> anniversaire

#### Festival du Monde arabe de Montréal

Bambara Trans  
Francis Goya / Goya D'Arabie  
Gérard Torikian / Le concert  
arménien ou le proverbe turc  
Ensemble Shanbehzadeh /  
Trans-Perse  
Lena Chamamyán en concert  
Les Frères Khalifé

#### Centre des auteurs

**dramatiques**  
Soirée-bénéfice

#### Le fils d'Adrien danse

Jumeaux

#### Sadari Movement Laboratory

Woyzeck

#### PdA Junior

Le fils d'Adrien danse  
Variations mécaniques

#### Festival Les Coups de théâtre

Philippe Trépanier / Clip!  
Theater Mumpitz / The Terrific  
Adventures of Brave Joan Woodsword  
Théâtre du Gros Mécano / Prière  
de ne pas déranger  
Youtheatre / Projet Pupitre  
Pierre-Paul Savoie Danse / Contes  
pour enfants pas sages

### Studio-théâtre

#### Festival du Monde

**arabe de Montréal**  
Saeed Kamjoo et son groupe /  
Éternel Kamancheh  
Cassius Khan  
Wassim Soubra, Sienna Dahlen /  
Bach to Beirut  
Et le dialogue au Québec?  
Nour-Eddine Saoudi et son  
ensemble / Flamenco Dziri  
Ehaab Abdou, Karim Nagi /  
I'm All That  
Mona Latif-Ghattas, Walid  
el-Khachab, Janie Caron /  
Livre ailé, traversées poétiques

#### SACEF

**Les Week-ends de la chanson Québecor**  
Stéphane Côté et Annie Poulain  
Stéphane Côté et  
Georges Langford  
Stéphane Côté et Élie Dupuis  
François Guy  
Stéphane Côté et  
Juan Sebastian Larobina Gomez  
Stéphane Arsenaault et  
Angèle Arsenaault  
Simon Sloutsker  
Annie Comtois  
Nessa  
Les jumeaux Tadros  
Annie Blanchard

#### Le Studio littéraire

Françoise Faucher lit  
Pierre Vadeboncoeur

#### Société Pro Musica

**Les Mélodînes**  
Andrzej Stets et  
Jean-Eudes Vaillancourt  
Anne-Marie Dubois  
Jean-François Guay et  
Catherine Leroux  
Trio Lajoie

### Piano nobile

#### PdA junior

Vision Diversité  
Ma cabane à souk

## Décembre 2010

### Salle Wilfrid-Pelletier

#### Orchestre Métropolitain

Bach et Ravel – Univers magnifiés

#### Great Big Sea

Opéra de Montréal

Le Gala, 15<sup>e</sup> édition

#### Orchestre symphonique de Montréal

Les Grands Concerts  
Bach, Brahms et Bruckner

#### Les Grands Ballets canadiens de Montréal

Casse-Noisette

### Théâtre Maisonneuve

#### Décembre, le Noël de Québec Issime

#### PdA Junior

Québec Issime  
Le Petit Noël de Québec Issime

#### Angèle Dubeau & la Pietà

La Pietà célèbre Noël autour du monde

### Canadian Tenors

### Théâtre Jean-Duceppe

#### DUCEPPE

La Cersaie  
Minuit chrétien

### Cinquième Salle

#### Coleman Lemieux & Compagnie

The Sun Ra Arkesta  
Hymn to the Universe

#### Ludik Productions

Cravate Club

#### PdA Junior

Atelier lyrique de l'Opéra  
de Montréal  
Aleacanto

### Studio-théâtre

#### SACEF

**Les Week-ends de la chanson Québecor**  
Joëlle  
Trio vocal Elles  
Natasha Perreault, Jade  
Marcoux et Francis Bédard  
Marianne Aya Omac  
Lina Boudreau  
Guylaine Tanguay  
École CODA

#### Le Studio littéraire

Kathleen Fortin lit Marie-Claire Blais

### Piano nobile

#### Société Pro Musica

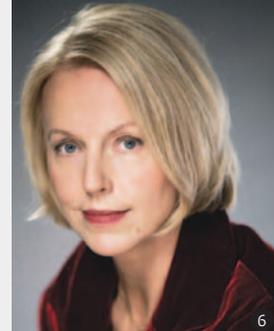
Les Mélodînes  
Les Disciples de Massenet



4



5



6



7

## Janvier 2011

### Salle Wilfrid-Pelletier

**Hommage à Vienne / Le concert du nouvel an**

**Orchestre symphonique de Montréal**

Les Grands Concerts  
Kent Nagano et la Neuvième de Schubert

Les Matins symphoniques  
Alain Trudel et la Cinquième de Prokofiev

Les Grands Québécois  
Alain Lefèvre: interprète, compositeur et animateur

**Shen Yun Performing Arts**

**Orchestre Métropolitain**

Bizet, Ibert et Chausson – Flûte et France  
Chostakovitch et Liszt – Tourbillon orchestral

**Série classique Mercedes-Benz**

Joshua Bell  
Renée Fleming

**Opéra de Montréal**

Werther

**Théâtre Maisonneuve**

**Peru Negro**

Festejo

**Danse Danse**

BJM Danse  
Rossini Cards, Locked Up Laura, Zip Zap Zoom

**Société Pro Musica**

Série Émeraude  
Maneli Pirzadeh

**Théâtre Jean-Duceppe**

**DUCEPPE**

Minuit chrétien

**Cinquième Salle**

**Le Studio littéraire**

Alexis Martin lit Louis-Ferdinand Céline

**Les Synapses de Simon Leclerc**

Les Synapses

**Studio-théâtre**

**SACEF**

Les Week-ends de la chanson Quebecor

Jean-Robin April  
Sonia Johnson  
Joce Ménard  
Daniel Léger  
Danny Boudreau  
Leïla et Chantal Bellavance  
Stéphane Thouin  
Ensemble vocal KSM et Les Particuliers  
Philippe Cyr-Pelletier  
Gaële  
Caillasse

**Ma première Place des Arts**

17<sup>e</sup> édition, Bloc 1

## Février 2011

**Salle Wilfrid-Pelletier**

**Orchestre symphonique de Montréal**

Matinées scolaires  
Les Évasions classiques  
Air Canada

Jonathan Biss et la Troisième Concerto de Beethoven

Les Matins symphoniques  
Mendelssohn et Bartók

Les Grands Concerts  
Chefs-d'œuvre russes

**Opéra de Montréal**

Werther

**Institut du cancer de Montréal**

Soirée italienne avec l'Orchestre Métropolitain

**Heart**

Heart Comes Home

**Savion Glover**

Solo in Time

**Canada-China Cultural Development Association**

Célébrations du Nouvel An chinois 2011

**Gipsy Kings**

**Abba Memories**

**Le Ballet national de Cuba**

Giselle

**Festival Montréal en lumière**

Vanessa Paradis / Nuit à Versailles

Florence K et Nathalie

Choquette / The Men I Love

Melissa Etheridge / Fearless Love

**Théâtre Maisonneuve**

**Cathy Gauthier**

Cathy Gauthier décoiffe

**Orchestre symphonique de Montréal**

**PdA Junior**

Jeux d'enfant

La magie de Mozart

Concert-apéro avec Guylaine Tremblay

**Les Ballets Trockadero de Monte-Carlo**

**Danse Danse**

Wayne McGregor Random Dance

Entry

**Orchestre Métropolitain**

Airs de jeunesse

**Société Pro Musica**

Série Saphir

Emanuel Ax

**Festival Montréal en lumière**

Omara Portuondo

Marie-Josée Lord

Mario Pelchat

**Série classique Mercedes-Benz**

Anne Sofie von Otter et Brad Mehldau

**Société Pro Musica**

Série Émeraude

Quatuor Prazak

**Théâtre Jean-Duceppe**

**DUCEPPE**

Minuit chrétien

Elling

**Cinquième Salle**

**Pigeons International**

Grâce à Dieu, ton corps

**Le Studio littéraire**

Rita LaFontaine lit Michel Tremblay

**PdA Junior**

Les Rendez-vous du cinéma québécois

Le petit monde de Co Hoedeman

**Festival Montréal / Nouvelles musiques**

White\_Box

Alain Thibault, musique

et Yan Breuleux, vidéo

**Société Pro Musica**

Série Topaze

Quatuor Alcan

**Studio-théâtre**

**SACEF**

Les Week-ends de la chanson

Quebecor

Les Chiclettes

De Saval

Philémon Bergeron-Langlois

Francis D'Octobre

Les Surveillantes

Marie-Anne Giannatos

Marie Claude Tremblay

Micoe

Trois

Guylaine Tanguay

Brigitte St-Aubin

Geneviève Toupin

**Ma première Place des Arts**

17<sup>e</sup> édition, Bloc 2

**Piano nobile**

**PdA Junior**

Sons et Brioches

La tête dans les nuages

**Nuit blanche à la Place des Arts**

Les 100 meilleures chansons québécoises selon la SACEF /

STUDIO-THÉÂTRE

Festival international de films

Fantasia / THÉÂTRE MAISONNEUVE

Devenez acteur d'un jour chez

Duceppe / THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE

Karaoké live / PLACE DES CHAMPS

Écosystème interactif / GRAND FOYER

CULTUREL

Rubberbandance Group /

CINQUIÈME SALLE

## Mars 2011

**Salle Wilfrid-Pelletier**

**Orchestre symphonique de Montréal**

Les Évasions classiques

Air Canada

Rachmaninov et son célèbre Deuxième concerto pour piano

Les Dimanches en musique

La Quatrième de Tchaïkovski

Hommage à Joseph Rouleau et aux Jeunesses musicales

Les Grands Concerts

Nikolai Lugansky

Les Dimanches en musique

Kent Nagano et Dutilleux

Les Matins symphoniques

Capriccios et Marimba

**Kodo, Les tambours du Japon**

Kodo, One Earth Tour 2011

**Série classique Mercedes-Benz**

Dame Kiri Te Kanawa et

André Previn

**Opéra de Montréal**

Salomé

**Orchestre Métropolitain**

Don Quichotte

**Théâtre Maisonneuve**

**Danse Danse**

Centre Chorégraphique National

de Grenoble

L'homme à tête de chou

**Orchestre symphonique des jeunes de Montréal**

L'OSJM célèbre sa 35<sup>e</sup> saison

**Société Pro Musica**

Série Émeraude

Valentina Lisitsa

**Les Grands Ballets canadiens de Montréal**

Quatre saisons et Cantata

**Superfantastico 2011**

**Les Jérolas**

Le grand retour des Jérolas

**Théâtre Jean-Duceppe**

**DUCEPPE**

Elling

**PdA Junior**

Duceppe

Le travail d'acteur selon Stéphane Bellavance

**Cinquième Salle**

**Théâtre Niveau Parking**

Insomnie

**Société Pro Musica**

Série Topaze

Véronique Milot

**Le Studio littéraire**

James Hyndman lit Ernest Hemingway

**Festival international du film sur l'art – 29<sup>e</sup> édition**

4- Römmel Ribeiro - National Ballet of Canada. Photo: © Sian Richards  
5- 24 Préludes - National Ballet of Canada. Photo: © Mats Bäcker  
6- Anne Sofie von Otter. Photo: © Mats Bäcker  
7- Joshua Bell. Photo: © Marc Hom



## Studio-théâtre

### Société Pro Musica

#### Les Mélodînes

Serhiy Salov  
Denis Bluteau  
Daniel Moran  
Quatuor à cordes avec quatre musiciens de l'OSM  
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

### SACEF

#### Les Week-ends de la chanson Quebecor

Yves Poirier  
Éric Bélanger  
Paul Cargnello  
Annie Caron et Élyse Robineault  
Mélane  
Jack  
Rendez-vous  
École de musique CODA  
Geneviève Charest  
Cindy Doire  
Guylaine Tanguay  
Caroline D'Été  
Tomy Paré et Alexandre Tériault  
Les voix d'harmonie  
Éric Poulin, Valérie Arsenault et Stéphane Thouin  
Caroline Noël et Alexandre Frédeau

### Ma première Place des Arts

17<sup>e</sup> édition, Bloc 3

### Piano noble

#### PdA Junior

Sons et Brioches  
*L'expédition de la rythmobile*

## Avril 2011

### Salle Wilfrid-Pelletier

#### Lord of the Dance

#### Ti lascio una canzone

#### Orchestre symphonique de Montréal

Les Grands concerts  
*Chostakovitch : la Cinquième*  
Les Évasions classiques  
Air Canada  
OSQ : *Brahms et Saint-Saëns*  
Les Grands concerts  
*Anton Kuerti et L'« Empereur »*  
Les Grands Québécois  
Marc Hervieux : *Pop symphonique pour la première fois*  
Les Grands concerts  
*Beethoven, le Temps et la Nature*

#### Dennis DeYoung

*Dennis DeYoung: The Music of Styx*

#### Jackson Browne

#### Orchestre National de France

#### Ballet Royal de Winnipeg

*Moulin Rouge*

#### Orchestre Métropolitain

30<sup>e</sup> saison – *Chapeau bas!*

### Engelbert Humperdinck

*Legacy of Love*

### James Blunt

*Some Kind of Trouble*

### Vidéo Games Live

### Théâtre Maisonneuve

#### Orchestre symphonique de Montréal

##### PdA Junior

##### Jeux d'enfants

*Musique, bruit et silence*

### Danse Danse

#### Compagnie Marie Chouinard

*Les trous du ciel et Etudes #1*  
*Orphée et Eurydice*  
*bODY\_rEMIX/les VARIATIONS\_gOLDBERG*

### Israel Cancer Research Fund

34<sup>e</sup> Gala annuel  
Nikki Yanofsky

### Daniel Lemire

### Société Pro Musica

#### Série Émeraude

Yevgeny Sudbin

### Soirée-bénéfice au profit du Fonds de développement de l'ÉTS

Martin Petit

### Chubby Checker & The Wildcats

### Arthur l'Aventurier

*La Course au trésor*

### Pierre Richard

*Franchise postale*

### Théâtre Jean-Duceppe

#### DUCEPPE

*Shirley Valentine*

### Cinquième Salle

#### Piano Jazz en trois temps

Hiromi, Jacky Terrasson et Cedar Walton

#### Le Studio littéraire

*Benoît McGinnis lit Serge Boucher*

#### Rubberbandance Group

*Gravity of Center*

### Studio-théâtre

#### SACEF

##### Les Week-ends de la chanson Quebecor

Rommel Ribeiro  
Les jumeaux Tadros  
Nataly Boulérice  
Audrey Gagnon  
Guylaine Tanguay  
Yves Poirier  
Pascale Racine  
Johanne Lefebvre  
Martin Giroux  
Barriault, Duchesne, Ducharme, Trottier et Lupien  
Fabiola Toupin

### Les artistes pour la paix

Catherine Audet  
Annie Gélinas et Marianne Tremblay  
Ensemble Rive Nord  
Viva Nova

### Ma première Place des Arts

17<sup>e</sup> édition, demi-finales auteur-compositeur-interprète et interprète

### Société Pro Musica

#### Les Mélodînes

Trio Polymnie  
Mimi Blais  
Laurence Kayaleh et Jutta Puchhammer- Sédillot

### Piano noble

#### PdA Junior

Vision Diversité  
*Le voyage de Juan Sebastian Larobina*

## Mai 2011

### Salle Wilfrid-Pelletier

#### Orchestre symphonique de Montréal

Les Soirées Signature  
Panasonic  
*Yefim Bronfman joue Liszt*  
Les Dimanches en musique  
*Kent Nagano et Alain Lefèvre dans Rachmaninov et Scriabine*  
Les Grands concerts  
*Kent Nagano et l'évolution de la symphonie*

#### La La La Human Steps

*Nouvelle création*

#### Opéra de Montréal

*La Bohème*

### Théâtre Maisonneuve

#### Fondation du Centre jeunesse de Montréal

*Chaque cœur a son histoire*

#### Tommy Tiernan

*Tommy Tiernan: Live in Canada!*

#### David Sedaris

*Une soirée avec David Sedaris*

#### Denis Matsuev, pianiste

#### Les Grands Ballets canadiens de Montréal

*Searching for Home, L'Oiseau de feu et Pierrot Lunaire*

#### Orchestre symphonique de Montréal

*Concert-apéro avec Louis-José Houde*

#### Collège Sainte-Anne de Lachine

*L'histoire se danse*

#### Festival TransAmériques

Israel Galvan  
*El final de este estado de cosas, redux*

### Concours musical international de Montréal

Édition Piano 2011

### Théâtre Jean-Duceppe

#### DUCEPPE

*Shirley Valentine*

#### Festival TransAmériques

Schaubühne am Lehniner Platz  
(Berlin) / Falk Richter + Anouk Van Dijk  
Trust – Falk Richter + Anouk Van Dijk

### Cinquième Salle

#### Société Pro Musica

##### Série Topaze

Serhiy Salov

#### Le Studio littéraire

*Karine Vanasse lit Ru de Kim Thúy*

#### SACEF

##### Ma première Place des Arts

17<sup>e</sup> édition, finales auteur-compositeur-interprète et interprète

#### Stephan Moccio

*Stephan Moccio in concert*

#### Le collectif Fidelplasma

*Le Fidelcho*

#### Festival TransAmériques

*Photog, an imaginary look at the uncompromising life of Thomas Smith*  
*Boca del lupo*

### Studio-théâtre

#### Société Pro Musica

##### Les Mélodînes

Duo Krasnyanskaya-Schneider

#### SACEF

##### Les Week-ends de la chanson Quebecor

Andrée Bélisle et Stéphane Carreau  
Julie Valois  
Mary Barry  
Trafiik  
Lisa-Marie Jolin  
Anik Bérubé  
Zoutenn de Mondélé  
Francis Bédard Pétrin et Geneviève Breton  
Carolyne Mailhot et Pascale Rochette  
Geeta Pearson  
Paule Tremblay  
Anic Proulx  
Gilles Magnard  
Philippe Tisseyre  
Mark Valois  
Mélane  
Gabrielle Harnois-Blouin  
Nataly Boulérice



## Juin 2011

### Salle Wilfrid-Pelletier

**Opéra de Montréal**  
*La Bohème*

**Concours musical international de Montréal**  
*Édition Piano 2011, Gala*

**Orchestre de chambre McGill et Trio Rosenberg**  
Concert-bénéfice

**Deep Purple avec orchestre symphonique**  
Deep Purple

**Carlo Conti**  
*I migliori anni*

**Les FrancoFolies de Montréal**  
Éric Lapointe et l'Orchestre symphonique de Montréal  
Étienne Daho et Jeanne Moreau : *Le condamné à mort* et *Pierre Lapointe*  
Jean-Pierre Ferland : *Les noces d'or de l'album Jaune*

**Brian Wilson**  
*The Gershwin-Wilson Songbook*

**Ti lascio una canzone**  
Antonella Clerici et ses invités

**Festival international de Jazz de Montréal**  
Robert Plant and the Band of Joy  
Paco de Lucia  
Glen Miller Orchestra, Artistic Shaw Orchestra : *Battle of the Bands*  
Chick Corea, Stanley Clarke, Lenny White, Frank Gambale et Jean-Luc Ponty : *Return to Forever IV*  
k.d. lang  
Pink Martini  
Peter Frampton

### Théâtre Maisonneuve

**Concours musical international de Montréal**  
*Édition Piano 2011*

**Orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie**  
Concert printanier

**Orchestre symphonique de Longueuil**  
Concert du printemps

**Fondation de la Place des Arts**  
*Grande Première des futures étoiles*

**Les FrancoFolies de Montréal**  
Luc Cazal  
Marie-Élaine Thibert  
Première du film *Gerry*  
Nicola Ciccone  
Hommage à Serge Gainsbourg  
Grand Corps Malade  
*Douze hommes rapaillés*

**Alliance Vivafilm**  
*Le sens de l'humour*

### Festival international de Jazz de Montréal

Angélique Kidjo, Dianne Reeves, Lizz Wright : *Sing the Truth!*  
Milton Nascimento  
Diana Krall solo  
Brad Mehldau et Joshua Redman  
Esperanza Spalding's Chamber Music  
Dave Brubeck Quartet  
Madeleine Peyroux  
Holly Cole  
Colin James

### Théâtre Jean-Duceppe

**Festival TransAmériques**  
Théâtre Blanc  
*Octobre 70*  
MAU  
*Tempest: Without a Body*

**Festival international de Jazz de Montréal**  
Marc Ribot Ceramic Dog  
Marc Ribot Y Los Cubanitos  
Marc Ribot Caged Funk  
Dave Holland Duo  
Dave Holland Quintet  
Anouar Brahem Thimar avec Dave Holland et John Surman

### Cinquième Salle

**Festival TransAmériques**  
Toshiki Okada  
*Hot Pepper*  
Daniel Veronese  
*El Desarrollo de la civilizacion venidera*

### Studio-théâtre

**SACEF**  
**Les Week-ends de la chanson Québécoise**  
Philippe Tisseyre  
Charles Alnave  
Vamourou Cissé  
École de musique CODA

## Juillet 2011

### Salle Wilfrid-Pelletier

**Festival international de Jazz de Montréal**  
Tony Bennett  
Nikki Yanofsky et l'OM  
Don McLean et America  
Daniel Lanois's Black Dub

**Festival Juste pour rire**  
Stéphane Rousseau  
*Les confessions de Rousseau*

**Festival Juste pour rire**  
*Gala Éric Salvail*  
*Gala Laurent Paquin*  
*Gala Français Platine*  
*Gala Jean-François Mercier*  
*Gala Guy Nantel*  
*Gala Gregory Charles*  
*Gala Jean-Marc Parent*  
*Gala Hommage Denise Filiatrault*

### Just for Laughs Festival

Russell Peters' *Best Night Ever*  
*Gala Modern Love*  
*Gala A tribute to Nerds*  
*Gala Craig Ferguson*  
*Gala Decline of the American Empire*

### Théâtre Maisonneuve

**Festival international de Jazz de Montréal**  
Dee Dee Bridgewater  
Richard Galliano, Gonzalo Rubalcaba  
Ana Moura  
Oliver Jones  
Emilie Claire Barlow  
Bela Fleck  
Marianne Faithfull

### Stompin' Tom Connors

**Festival Juste pour rire**  
Jean-Marc Parent : *Torture*  
Florence Foresti : *Mother fucker*  
*Battle-pole Fitness*

**Films Séville**  
*Starbuck*

**Festival Divers Cité**  
Daniel Léveillé Danse : *Amour, Acide et Noix*  
Dave St-Pierre : *Un peu de tendresse bordel de merde!*

**Just for Laughs Festival**  
Louis CK  
Daniel Tosh

### Théâtre Jean-Duceppe

**Festival international de Jazz de Montréal**  
Anouar Brahem – *Le Voyage de Sahar*  
Anouar Brahem – *The Astounding Eyes of Rita*

**Festival Juste pour rire**  
Jean-Marie Bigard  
Mike Ward  
Arthur

**Just for Laughs Festival**  
*The Bar Mitzvah*  
*Mom Com*  
*Bumps & Bruises*

### Cinquième Salle

**Festival international de Jazz de Montréal**  
*Guitarissimo*: Erik Mongrain  
*Guitarissimo*: Kaki King  
*Guitarissimo*: Laurence Juber  
*Guitarissimo*: MG3  
*Guitarissimo*: California Guitare Trio  
*Guitarissimo*: Freddy Koella  
*Guitarissimo*: Eric Bibb  
*Guitarissimo*: Jake Shimabukuro  
*Guitarissimo*: Kurt Rosenwinkel

**SACEF**  
*Le Grand Huit*

**Festival Juste pour rire**  
Nabila

### Just for Laughs Festival

Kenny Hotz  
*Being Bin Laden*  
*A Carlin Home Companion*  
*Picnicface*  
SModcast 3-D  
Colin Quinn  
Mike Mitchell : *What's Going On?*  
CBC's *The Debaters*  
*Wainy Days*

### Studio-théâtre

**Festival Juste pour rire**  
*Basic Training*  
*Chroniques Chantale Beaulieu*

## Août 2011

### Salle Wilfrid-Pelletier

**The Lion King**

### Théâtre Maisonneuve

**Festival Fantasia**  
*The Phantom of the Opera (1925)*

**Films Séville**  
*Sur le rythme*

**Festival des films du monde**  
*Coteau rouge*  
David

*Life Back Then*  
*Hasta la vista*  
*Playoff*  
*Une famille de trois*  
*Cœurs sales*  
*Tuer un enfant*  
*Law of Attraction*  
*La Run*  
*Les leçons de rêve*  
*L'Art d'aimer*  
*Le feu*  
*Tatanka*  
*Il était une fois une femme*  
*Le Père*  
*Cinq mètres carrés*  
*Quelle belle journée*  
*Chronicle of my mother*  
*Les yeux de sa mère*

**Soirée 10 ans d'ARTV**

### Cinquième Salle

**Musée d'art contemporain**  
Conférence

**ARTV**  
*Viens voir les comédiens*

### Studio-théâtre

**Célébrations de la fierté Montréal 2011**  
*Les anciennes odeurs*

4- Diana Krall - Photo : © Festival international de jazz de Montréal  
5- Eric Lapointe - Photo : © FrancoFolies de Montréal  
6- Robert Plant - Photo : © Festival international de jazz de Montréal  
7- Grand Corps Malade - Photo : © FrancoFolies de Montréal

La Place des Arts est un carrefour où se croisent tous les publics, toutes les formes d'arts de la scène et des créateurs de tous les horizons dans un environnement en constante évolution, dédié à la découverte et à l'enchantement. Voici, en 15 clins d'œil, un aperçu des multiples dimensions de la Place des Arts.



### Appui à la création

#### Artistes au travail

La mise au point d'une œuvre originale demande du génie, du temps, des espaces adéquats et de l'équipement approprié. Le génie appartient aux créateurs. Pour le reste, la Place des Arts, à travers ses programmes de résidence, offre gratuitement à des créateurs, selon les projets, salles de spectacle, scènes, salles de répétition ou l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. En 2010-2011, le Théâtre de l'Opis, Pigeons International, le chorégraphe José Navas, la chorégraphe Marie Chouinard, le metteur en scène Patrice Coquereau, accompagné du comédien Didier Lucien, et le compositeur Simon Leclerc ont tous travaillé dans l'un de nos espaces.

Jose Navas. Photo : © Valerie Simmons

### Partenaire pour la culture

#### Magie d'hiver

La Place des Arts est un partenaire fondateur du Quartier des spectacles érigé tout autour de son quadrilatère dans la foulée d'investissements sans précédent qui ont créé au centre-ville de Montréal une concentration de lieux de diffusion et de promotion des arts à peu près unique au monde. Les partenaires du Quartier des spectacles ont participé à plusieurs initiatives communes dont l'installation de sphères lumineuses et de projections monumentales pour célébrer l'hiver de cette nouvelle *Montréal métropole culturelle*.

Les Sphères polaires - Quartier des spectacles. Photo : © Martine Doyon



### Restauration

#### Place Deschamps

« Rien ne peut avoir autant de résonance auprès du grand public que d'avoir son nom lié à celui d'une institution culturelle aussi prestigieuse », ainsi parlait Yvon Deschamps, le 4 avril 2011, au jour de l'inauguration du restaurant Place Deschamps, dont il est actionnaire. Ce bar à vin, sis en bordure de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, a eu tôt fait de trouver ses adeptes en plus d'accueillir plusieurs spectacles intimes sur sa petite scène polyvalente. On trouve deux autres restaurants à la Place des Arts, Le Seingalt et le Café Van Houtte.

Yvon Deschamps. Photo : © Jean-Charles Labarre

## Œuvres d'art

### Déroutant Bettinger!

Chaque année, la Place des Arts offre au regard des passants des œuvres qui étonnent. Le kaléidoscope géant de Claude Bettinger aura dévissé bien des têtes! Ce jeu savant de fenêtres et de miroirs qui donne une vue imprenable sur la Salle Wilfrid-Pelletier a fait l'objet d'une mise en valeur importante dans le cadre des travaux créant l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Plaidoyer pour les créateurs, l'œuvre s'intitule: *L'artiste est celui qui fait voir l'autre côté des choses*. Hommage à son auteur, né en France et Québécois d'adoption décédé en 1998.

Photo: © Caroline Bergeron



## Animations et expositions

### Feu roulant à l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Inauguré en février 2011 après deux ans de travaux et des investissements de 18,5 millions de dollars, l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a proposé une programmation variée et étoffée offerte gratuitement aux dizaines de milliers de personnes qui y transitent chaque jour... au risque de s'y attarder. Ce grand hall, qui relie les six salles de la Place des Arts, a aussi accueilli des œuvres du Musée d'art contemporain.

Exposition Festival international Montréal/Nouvelles Musiques.

Photo: © Place des Arts.

Le Bal du dimanche. Photo: © Gunther Gamper

## Jeune public

### L'émerveillement de l'enfance

La capacité de s'émerveiller, de s'émuouvoir, de croire à un autre possible est le propre de l'enfance... et le moteur de l'art. Avec *PDA Junior*, la Place des Arts, en collaboration avec de nombreux partenaires et ses compagnies résidentes, a proposé, pour une troisième année consécutive, une série d'une vingtaine de spectacles de danse, de musique, de théâtre, de marionnettes, de chanson pour un public de 4 à 12 ans. Ces spectacles de fin de semaine ont plusieurs fois fait salle comble et sont présentés grâce à une généreuse contribution de la Fondation de la Place des Arts.

Photo: © Gunther Gamper



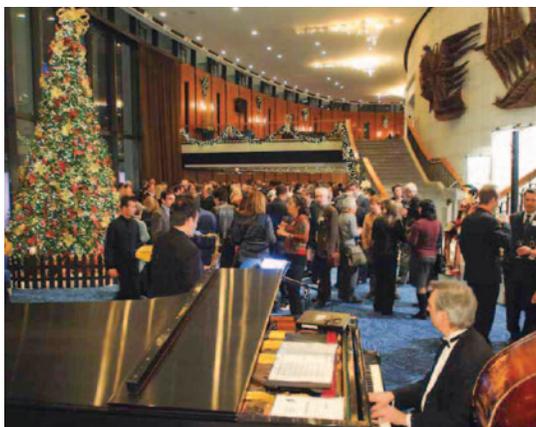
## Chanson française

### Chapeau la SACEF!

Depuis maintenant 18 ans, la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF), un organisme mis sur pied en partenariat avec la Place des Arts, accomplit un travail remarquable pour promouvoir la chanson d'expression française et faire germer de nouveaux talents. Avec des activités comme l'incontournable concours *Ma première Place des Arts*, qui en était à sa 17<sup>e</sup> édition, le tandem PDA-SACEF fait chanter les foules en français. Alors que l'assistance aux spectacles de chanson française était en baisse au Québec en 2010, à la PDA, l'affluence a été stable.

Priscillia Quirion, interprète. France Bernard, auteur-compositeur-interprète.

Photos: © SACEF



## Événements privés

### Pour des événements qui ont du panache

La Place des Arts offre plusieurs espaces pour des événements privés, allant de ses différentes salles, à ses aires publiques et foyers divers. En outre, l'ouverture de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a ajouté des possibilités à cet effet. Au cours de l'exercice, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a notamment réuni 300 personnes au *Piano nobile* de la Salle Wilfrid-Pelletier à l'occasion de son cocktail du Nouvel An.

Photo : © Marcel La Haye

## Amphithéâtre Fernand-Lindsay

### Enchantement

La Place des Arts, la très urbaine, devient bucolique avec l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay dont elle est gestionnaire-propriétaire depuis 1995. Chaque année s'y tient le Festival de Lanaudière, le plus important festival de musique classique du Canada. La 34<sup>e</sup> édition a eu des airs de retrouvailles avec le retour au Québec de maestro Charles Dutoit aux commandes de l'Orchestre de Philadelphie. Le site a aussi été, pour une sixième année consécutive, le lieu de quatre soirées très courues de cinéma en plein air consacré à la musique.

Festival de Lanaudière. Photo : © Christina Alonso



## Accessibilité

### Place pour tous

Avec la fin des travaux de construction dans son quadrilatère, la Place des Arts a récupéré ses espaces de stationnement et ouvert un nouvel ascenseur qui relie le stationnement principal à l'entrée des salles. Cette commodité s'ajoute à un ensemble de services adaptés tels des places pour fauteuils roulants dans chacune des salles de spectacle, des préposés spécialement affectés à l'accompagnement de personnes à mobilité réduite, un signal audio pour baladeur avec syntoniseur radio dans chaque salle, à l'intention des personnes malentendantes, et des sièges d'appoint pour les enfants.

Photo : © Caroline Bergeron

## Fondation de la Place des Arts

### Précieux amis

Le 7 juin, le spectacle *La Grande Première des futures étoiles* organisé sous la présidence d'honneur de madame Michèle Dionne, première dame du Québec, au bénéfice de la Fondation de la Place des Arts, a permis de recueillir 260 000 \$. Le pianiste et compositeur Alain Lefebvre a été le grand manitou de cette soirée. L'événement a permis à 11 artistes prometteurs de fouler les planches du Théâtre Maisonneuve et de saluer, à travers un hommage à madame Jacqueline Desmarais, le rôle essentiel du mécénat dans la vie artistique. La Fondation de la Place des Arts apporte chaque année une contribution précieuse à la réalisation de programmes d'éducation et de sensibilisation aux arts destinés spécialement aux jeunes.

**Sur la photo :** Le pianiste Alain Lefebvre et madame Michèle Dionne, première dame du Québec. Photo : © Place des Arts. **Sur la photo :** Madame Jacqueline Desmarais et le pianiste Alain Lefebvre. Photo : © Place des Arts



## Maison symphonique de Montréal

### Enfin!

Montréal l'a enfin son temple de la grande musique qui figurait dans les plans d'origine du complexe de la Place des Arts élaborés il y a 50 ans. Les célébrations d'ouverture ont été extraordinaires. Tapis mauve rue St-Urbain, projections et performances de cirque sur l'esplanade et concert inaugural historique, avec l'éclatante *Neuvième Symphonie* de Beethoven et une place de choix à des compositeurs québécois tels Claude Vivier et Gilles Tremblay. Quelque 40 000 personnes ont participé aux visites commentées et autres activités marquant l'inauguration de cette salle de concert aussitôt sacrée parmi les meilleures du monde. Une Maison symphonique à la hauteur de la réputation de l'OSM, de son maestro, de ses musiciens, de sa ville... et de son public! Photo: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. © Bernard Fougères Productions f:16



## Visiteurs du monde

### Émouvant

Chaque année, la Place des Arts accueille de grands artistes du monde. Parmi ces visiteurs de marque en 2011, l'Orchestre symphonique NHK de Tokyo s'est produit devant un public nombreux et ému seulement quelques jours après le tremblement de terre qui a dévasté le Nord-Est du Japon faisant des milliers de victimes. Le célèbre chef Andre Previn, la soprano Dame Kiri Te Kanawa, les musiciens de l'orchestre et les dignitaires, dont l'ambassadeur du Japon au Canada, Son Excellence Kaoru Ishikawa, ont été touchés par les témoignages de solidarité rendus par la direction de la Place des Arts et le public qui a contribué pour une somme de 5 800 \$ à une collecte de fonds pour les sinistrés organisée le soir du spectacle.

**Sur la photo:** Son Excellence Kaoru Ishikawa, ambassadeur du Japon au Canada et Dame Kiri Te Kanawa. Photo: © Place des Arts

## Bonne gouvernance

### Femmes en tête

La Place des Arts compte au nombre des organismes publics qui ont reçu le prix « Cravate rose de la parité », remis par la Conférence régionale des élus de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette distinction vise à saluer les organisations publiques qui se sont dotées d'un conseil d'administration paritaire. La Place des Arts fait figure d'exemple avec sept femmes parmi les 10 membres de son conseil. Nous saluons l'engagement de mesdames Frédérique Cardinal, Sylvie Chagnon, Margie Gillis, Danielle Laramée, Marie Lavigne, Rachel H. Renaud et Louise Sicuro.

**Sur la photo:** La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, la présidente-directrice générale de la Place des Arts, Marie Lavigne et la conseillère de la Ville de Montréal, arrondissement Lachine, Jane Cowell-Poitras. Photo: © Conférence régionale des élus de Montréal



## Acteur d'influence

### Rayonnement international

Au dernier congrès de l'*International Society of the Performing Arts (ISPA)*, à Toronto, la présidente-directrice générale de la Place des Arts, Marie Lavigne, a prononcé une conférence sur la gestion du développement des infrastructures culturelles. Le parolier Luc Plamondon y était honoré et recevait le 2011 *Distinguished Artist Award* de l'ISPA.

**Sur la photo:** Le parolier Luc Plamondon, la présidente-directrice générale de la Place des Arts, Marie Lavigne, le directeur de la programmation de la Place des Arts, Michel Gagnon, et l'adjointe de Luc Plamondon, Marlène Paradis. Photo: © ISPA

### Emploi et qualité de la langue française

Dans le cadre de la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la direction des relations publiques et du développement a répondu aux demandes d'ordre linguistique soumises par les unités administratives.

La Politique linguistique de la Place des Arts est actuellement en révision pour être adaptée à la nouvelle Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration adoptée en mars 2011.

### Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société s'assure du respect des dispositions législatives en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, la Société a diffusé sur son site Internet les règles de gouvernance et de régie interne de la Société, la liste des membres du conseil d'administration, le Code d'éthique des administrateurs, l'organigramme, la politique et le plan d'action de développement durable, la politique sur la prévention et le contrôle de la violence et le harcèlement au travail, la convention de confidentialité et de non-divulgence des renseignements personnels, le rapport annuel, les renseignements relatifs aux contrats octroyés par la Société ainsi que le plan de classification documentaire. La Société dispose également d'une Politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel.

La Société a traité trois demandes d'accès à l'information. Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, après avoir analysé les demandes, la Société n'a pu donner suite favorablement à celles-ci. La première demande réclamait des documents que la Société ne détenait pas (articles 1 et 47 de la Loi). La seconde demande portait sur un document comportant des renseignements personnels qui formaient la substance du document (articles 14a12, 15, 53, 59 et 88 de la Loi). La troisième demande portait sur des documents faisant partie des mémoires de délibérations d'une séance du conseil d'administration de la Société (article 35 de la Loi).

### La diversité : une valeur ajoutée

La Société de la Place des Arts adhère au plan d'action gouvernemental *La diversité : une valeur ajoutée*.

#### Mesure 1.3 du plan d'action gouvernemental

Assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle dans le secteur de la culture et des communications et sensibiliser l'industrie des communications quant à son impact possible sur les préjugés et le racisme.

#### Moyens d'action de la Place des Arts

En vue d'apporter son appui aux artistes issus des communautés culturelles, la Place des Arts a proposé les moyens d'action suivants :

- mise en disponibilité de lieux de résidence et de production
- promotion de l'événement Montréal Diversité
- présentation de l'événement Montréal Diversité

#### Actions réalisées

La Place des Arts offre une vaste programmation en arts de la scène qui fait place aux expressions artistiques les plus diversifiées et aux artistes de différentes origines. En collaboration avec Vision Diversité, une initiative visant à cibler des actions ponctuelles et concrètes permettant à la diversité de prendre sa place, la Société a présenté deux spectacles dans le cadre de la série de spectacles PDA Junior dédiée à l'enfance et la jeunesse : *Ma cabane à souk* avec Karim Benzaid et le groupe Syncop ainsi que *Le Voyage de Juan Sebastian Larobina*. La programmation de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme incluait les *Rendez-vous des rythmes du monde*, une série musicale qui a mis en vedette le quatuor vocal Java, Fizsarmonia, Gotta Lago, Kabakuwo, Ramon Cespedes et l'ensemble KeyGen. Cette série accueille également divers groupes qui présentent des musiques métissées. Enfin, la Place des Arts est un partenaire du Prix de la Diversité, avec le Conseil des arts de Montréal, CBC Montréal, le MAI et Vision Diversité, prix qui comprend des résidences et des diffusions de spectacles. Le lauréat 2010-2011 de ce prix, l'auteur-compositeur-interprète d'origine brésilienne Rommel Ribeiro, a bénéficié d'une résidence de création au Studio-Théâtre de la Place des Arts où il a ensuite donné deux spectacles.

### Réduction des dépenses

Au mois de mars 2010, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi 100* visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.

Le gouvernement a demandé à ses sociétés d'État de présenter un plan d'action 2010-2014 pour la réduction et le contrôle des dépenses et ce, sur la base des paramètres prescrits par la Loi.

Le plan élaboré par la Société tient compte des exigences formulées par le Conseil du trésor tout en considérant les spécificités propres aux activités commerciales de la Place des Arts et du contexte particulier des prochaines années, soit l'ouverture de la nouvelle salle de concert et les pertes de revenus qui en découlent.

En date du 31 août 2011, la Société a réalisé 73 % des réductions exigées par le gouvernement dans le cadre de la *Loi 100*.

## Financement des services publics

À la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec de la politique de financement des services publics, la Société de la Place des Arts de Montréal a procédé, au cours du dernier exercice, aux travaux suivants :

- constitution d'un registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Les résultats de ces travaux sont présentés dans le tableau suivant.

### Financement des services publics. Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Justification du niveau de financement visé
Location de salles	Valeur marchande	Septembre 2010	IPC	4 312 357	10 125 212	43 %	44 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Location commerciale	Valeur marchande	Juin 2011	IPC	1 884 807	2 024 575	93 %	100 %	Augmenter nos revenus autonomes
Stationnements	Valeur marchande	Septembre 2010	Refixation	2 412 408	3 597 501	67 %	74 %	Récupérer nos coûts
Bars et vestiaires	Valeur marchande	Juin 2011	Refixation	1 118 448	1 980 528	56 %	57 %	Récupérer nos coûts
Billetterie	Valeur marchande	Septembre 2010	Refixation	2 898 158	5 440 229	53 %	54 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Autres revenus	Valeur marchande	Septembre 2010	Refixation	773 935	900 541	86 %	72 %	Augmenter nos revenus autonomes
<b>TOTAL</b>				<b>13 400 113</b>	<b>24 068 586</b>	<b>56 %</b>	<b>58 %</b>	
<b>Revenus provenant d'une autre source que la tarification</b>								
Subventions				13 052 515				
Fonds de diffusion				826 045				
Programme d'accessibilité aux arts				232 624				
Services aux producteurs				2 033 370				
Revenus financiers				156 036				
Autres revenus (Ristourne taxes, échanges, etc.)				898 224				
<b>Coûts non liés à la prestation des services</b>								
Fonds de diffusion					2 211 578			
Programme d'accessibilité aux arts					775 597			
Coûts récupérés					2 033 370			
Amortissement et dette reliés au Musée					1 482 853			
<b>TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS</b>				<b>30 598 927</b>	<b>30 571 984</b>			

\* Pour les biens et services pouvant être tarifés : aucun.

## Rémunération

La rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la société prend en considération le salaire annuel de base, le bonus annuel et les primes d'assurance collective assumées par l'employeur. Le salaire annuel de la présidente-directrice générale est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein déterminé par décret.

### Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2010-2011

	Rémunération totale 1
Présidente-directrice générale - <b>Marie Lavigne</b>	172 641 \$
Directeur de la programmation - <b>Michel Gagnon</b>	126 173 \$
Directeur des finances et de l'administration - <b>Michel Grégoire</b>	125 706 \$
Directeur de la gestion des immeubles - <b>Yvon Richard</b>	117 291 \$
Directrice des services à la clientèle - <b>Monique Lacas</b>	107 009 \$

1 La rémunération totale présentée est celle de l'année 2010-2011; elle comprend le salaire annuel de base, le bonus applicable à l'exercice 2010-2011 à la suite de l'évaluation du rendement de l'exercice 2009-2010 pour les cadres ainsi que les primes d'assurance collective payées par la Société. Pour la période de rendement 2009-2010, la masse globale dégagée pour l'attribution des boni a été de 14 975 \$ répartie entre huit cadres. Pour cette même année, en vertu du décret 370-2010 du 26 avril 2010 aucun bonus n'a été versé à la présidente-directrice générale, titulaire d'un emploi supérieur.

### Assurance collective

Les dirigeants de la Place des Arts bénéficient de l'assurance collective SSQ-Vie. Ce régime d'assurance collective assure les protections du régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de primes applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

## Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Le Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs de la Société de la Place des Arts est reproduit dans ce rapport annuel. Au cours de l'année, la Société a adopté le code d'éthique applicable à tout son personnel, en y intégrant la Déclaration des valeurs de l'administration publique québécoise.

## Préambule

Considérant que les membres du conseil de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « La Société ») doivent se doter d'un Code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (ci-après appelé « Le Règlement ») adopté dans le cadre de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4) ;

Considérant que ces Lois et le Règlement prévoient des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux Administrateurs de la Société ;

Considérant que les membres du conseil d'administration souhaitent préciser les modalités d'application de ces Lois et du Règlement et ajouter, à ces normes légales, des paramètres additionnels propres à la Société ;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent Code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée de ces dispositions législatives ou réglementaires ;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application de ce Code ;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le Code d'éthique et de déontologie qui suit.

## 1. Définitions

Dans le présent Code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

- a) **« Administrateur »** désigne un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement;
- b) **« Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein »** désigne le président-directeur général;
- c) **« Comité »** désigne le comité de gouvernance et d'éthique du Conseil conformément à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*;
- d) **« Conflit d'intérêts »** désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition;
- e) **« Conjoint »** comprend les époux ainsi que les personnes vivant maritalement l'un avec l'autre depuis plus d'un an;
- f) **« Conseil »** désigne le conseil d'administration de la Société;
- g) **« Contrat »** comprend un contrat projeté;
- h) **« Contrôle »** ou **« Contrôlent »** désigne la détention directe ou indirecte, par une personne, de valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 50 % des droits de vote ou de participation, sans que ce droit ne dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des administrateurs;

- i) **« Dirigeant »** à l'égard de la Société, désigne le président-directeur général qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil;
- j) **« Entreprise »** désigne toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois cela ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement à but non lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société;
- k) **« Entreprise liée »** désigne toute personne morale et toute société à l'égard desquelles la Société détient directement ou indirectement des valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 10 % des droits de vote ou de participation;
- l) **« Personnes liées »** sont des personnes liées à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption; Aux fins du présent Code, lui sont également liés l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une personne liée (voir définition plus haut) ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement ; toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;
- m) **« Information confidentielle »** désigne toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur ou toute information de nature stratégique, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un Administrateur ou un Dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe;
- n) **« Loi »** désigne la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, (L.R.Q., c. S-11.03), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;
- o) **« Lois »** désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) et la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);
- p) **« Premier dirigeant »** désigne le président-directeur général expressément en excluant les Dirigeants;
- q) **« Règlement »** désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;

- r) **«Règlement de régie interne»** désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;
- s) **«Secrétaire du Conseil»** désigne la personne qui exerce cette fonction;
- t) **«Société»** désigne la Place des Arts de Montréal.

## 2. Dispositions générales

- 2.1** Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de la mission de la Société, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
- 2.2** Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société. Il s'applique également au Secrétaire du Conseil.
- 2.3** Le présent Code est établi conformément aux Lois, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.
- 2.4** Aux termes du présent Code, le fait d'être membre actif ou dirigeant de la Fondation de la Place des Arts ne peut constituer un Conflit d'intérêts.

## 3. Principes d'éthique et règles générales de déontologie

- 3.1** L'Administrateur ou le Dirigeant dans le cadre de son mandat est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs assignés à la Société par la Loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.
- 3.2** L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la Loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code. Le Dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent aux Administrateurs et Dirigeants. Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

**3.3** Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit maintenir à jour ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux Lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.

**3.4** L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.

**3.5** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.

**3.6** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.

**3.7** L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.

**3.8** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage. Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donneur ou à l'État.

**3.9** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.

**3.10** L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit communiquer de l'Information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès.

**3.11** L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.

- 3.12** L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres entités peut parfois se trouver en situation de Conflits d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne prévoit pas la situation, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre du comportement d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans l'autre entité risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
- 3.13** Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions, et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
- 3.14** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'information non disponible au public.
- 3.15** Après avoir cessé d'exercer ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle non disponible au public concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions. Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'Information confidentielle non disponible au public.
- 3.16** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 3.17** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- 3.18** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant, à l'exception du Premier dirigeant, doit quant à lui en informer le président du Conseil et le Premier dirigeant.
- 3.19** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit se démettre de ses fonctions.

## 4. Devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants eu égard aux conflits d'intérêts

### 4. A) Prévention des conflits d'intérêts

- 4.1** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec un loyauté sans partage. L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société. Le Premier dirigeant de la Société ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par des engagements qui l'empêchent de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.
- 4.2** L'Administrateur qui exerce une fonction à temps plein au sein de la Société ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9 s'appliquent. Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9.

### 4. B) Dénonciation et abstention

- 4.3** L'Administrateur, le Dirigeant qui :
- est partie à un contrat avec la Société; ou
  - a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise partie à un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise;
- doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.
- Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil. L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.
- 4.4** La divulgation requise à l'article 4.3 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion :
- au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude ;
  - suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;

- c) suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
- d) suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.
- 4.5** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 immédiatement après :
- a) avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion;
- b) avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée; ou
- c) être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt. Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.
- 4.6** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.
- 4.7** Les articles 4.3 à 4.6 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à L'Administrateur ou au Dirigeant.
- 4.8** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.
- 4.9** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente jours de sa nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes :
- a) le nom de toute Entreprise publique dans laquelle il détient plus de 1% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- b) le nom de toute Entreprise privée dans laquelle il détient plus de 10% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
- c) le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif; et
- d) le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur;
- e) à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou une influence significative ainsi que les objets visés par cette association ou cette entreprise. L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil. L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu. Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle.
- 4.10** Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.9, ne peut être déterminant.
- 4.11** Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 4.3 à 4.9 au Secrétaire du Conseil de la Société qui les tient à la disposition du Comité de gouvernance et d'éthique si requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.
- De plus, le Secrétaire de la Société avise le président du Conseil et le Comité de gouvernance et d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 4.3 à 4.9 dès qu'il en a connaissance.
- 4.12** L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance, de l'identité des sociétés ou autres entités à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un comité concernant leurs activités.
- 4.13** Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou entité déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 4.12, le Secrétaire du Conseil applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'annexe 1 du présent Code.
- 4.14** L'Administrateur qui est membre du Comité de vérification du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable.

## 4. C) Dispenses

- 4.15** Le présent Code ne s'applique pas :
- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
- c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
- d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société ou ses filiales;
- e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs; ou
- f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.
- 4.16** Le présent Code n'a pas pour effet d'empêcher le Premier dirigeant ou un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait visé.

## 5. Application du Code

- 5.1** Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Ils s'engagent à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait être fournie quant à son application. Ils doivent de plus confirmer annuellement leur adhésion au Code. En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité.
- 5.2** Dans les trente jours de l'adoption du présent Code par le Conseil, chaque Administrateur ou Dirigeant doit produire au président du Conseil et au Secrétaire du Conseil de la Société l'attestation contenue à l'annexe 2. Chaque nouvel Administrateur ou Dirigeant doit faire de même dans les trente jours de sa nomination à ce poste.
- 5.3** Le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des autres Administrateurs nommés par le gouvernement.
- 5.4** Le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société et du Secrétaire du Conseil.
- 5.5** Le Comité peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2.1, et que les dispositions de la Loi et du Règlement sont respectées. Le Secrétaire du Conseil appuie le Comité dans cette fonction.
- 5.6** Le Comité peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter un avis aux termes contenus dans la demande.
- 5.7** Le Comité doit :
- réviser annuellement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
  - engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code d'éthique et de déontologie;
  - assurer la formation et l'information des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;
  - donner son avis et fournir son soutien au Conseil (à la Société) et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique;
  - traiter toute demande d'information relative au présent Code;
  - faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.
- 5.8** Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.
- 5.9** Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la Loi ou le tribunal l'exige.
- 5.10** Le Secrétaire assiste le Comité et le président du Conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code. Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.
- 5.11** L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité. Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :
- l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
  - la description de la violation;
  - la date ou la période de survenance de la violation;
  - une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
- 5.12** Un Administrateur ou un Dirigeant de la Société peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
- 5.13** Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.
- 5.14** Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.
- 5.15** Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité aux conditions suivantes :
- l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
  - l'avis a été déposé auprès du Conseil;
  - les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète; et
  - l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

## 6. Processus disciplinaire

**6.1** Sur conclusion d'une contravention à la Loi, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement;
- b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire général associé visé à l'article 5.3, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur public pour une période d'au plus trente jours.

**6.2** L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée. L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité. Il peut également demander d'être entendu par le Comité à ce sujet.

**6.3** Dans le cas d'une contravention à l'article 4.2, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.

**6.4** L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.

**6.5** Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.10, ne peut être déterminant.

## 7. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 29 septembre 2008 par résolution du Conseil. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002.

## Annexe 1

### Procédure de délibérations relative aux conflits d'intérêts

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire de la Société :

- 1.** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur de la Société ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire :
  - a) doit en informer le président dès qu'il en a la connaissance ;
  - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné ;
  - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier ;
  - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts ;
  - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
- 2.** En tout temps ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
- 3.** Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un membre du Conseil d'administration, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
- 4.** Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un membre du Conseil peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil.

## Annexe 2

### Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie des Administrateurs et Dirigeants

**Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie.**  
Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

# Développement durable : Suivi des actions du Plan d'action de développement durable

## Les actions 1 et 2 répondent à l'objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

### Action 1

#### Objectif organisationnel

Promouvoir le développement durable auprès du personnel et des clientèles externes (spectateurs, artistes, producteurs, résidants, locataires et fournisseurs)

Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique</i>	1. Former un comité de développement durable	1. Terminé
	2. Inscrire l'officier du développement durable ou son remplaçant à des séances de formation du MDDEP et à des forums de discussion sur le développement durable	2. Poursuivi
	3. Sensibiliser le personnel par des outils d'information tels que le Journal des employés, courriels, affiches et site Internet	3. Poursuivi
	4. Organiser des séances de formation à l'intention du personnel	4. Poursuivi

#### Indicateurs

1. Taux d'employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable
2. Taux d'employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche pour l'intégrer à ses activités régulières

#### Cibles

1. 80 % du personnel sensibilisé
2. 50 % du personnel ayant une connaissance suffisante de la démarche pour l'intégrer à leurs activités régulières

#### Résultats

Articles dans le Journal des employés au sujet du développement durable  
Promotion des événements *Jour de la Terre* (Défi climat) et *En ville sans ma voiture*  
Participation à différentes formations offertes par le CIDD  
100 % des nouveaux employés de l'accueil et des bars sensibilisés au développement durable

### Action 2

#### Objectif organisationnel

Promouvoir le développement durable auprès du personnel et des clientèles externes (spectateurs, artistes, producteurs, résidants, locataires et fournisseurs)

Action	Gestes	Suivis
Sensibiliser les clientèles externes à l'importance du développement durable (spectateurs, artistes, producteurs, résidants, locataires et fournisseurs de la Place des Arts)	1. Sensibiliser les clientèles externes par des outils d'information tels que les courriels, notes d'information, affiches, magazine et site Internet	1. Poursuivi
	2. Organiser des séances de formation à l'intention des clientèles externes	2. Poursuivi

#### Indicateur

Taux de personnes rejointes par les activités de sensibilisation au développement durable

#### Cible

75 % des clientèles externes rejointes par la campagne de sensibilisation

#### Résultats

Diffusion d'articles dans le *Magazine* de la Place des Arts  
Capsules sur le développement durable diffusées occasionnellement sur les moniteurs téléés dans les foyers  
Séances de formation sur le compostage à l'intention des restaurateurs  
Sujet à l'ordre du jour des rencontres annuelles avec les compagnies résidentes  
Incitation à utiliser des traiteurs écoresponsables lors des différentes réceptions tenues à la Place des Arts

### L'action 3 répond à l'objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

## Action 3

### Objectif organisationnel

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein de la Société

#### Action

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la *Politique pour un gouvernement écoresponsable*

#### Gestes

1. Doter la Société d'un cadre de gestion environnementale
2. Arrimer la politique d'achats de biens et services de la Société à celle du Gouvernement du Québec en adoptant une politique d'achats écoresponsables
3. Adopter un programme de gestion des matières résiduelles
4. Doter la Société d'une Politique de réutilisation et de recyclage des équipements scéniques
5. Favoriser la tenue d'événements écoresponsables

#### Suivis

1. Terminé
2. Poursuivi
3. Poursuivi
4. À mettre en œuvre
5. Poursuivi

#### Indicateur

État d'avancement de la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale de la Société, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre des pratiques d'acquisitions écoresponsables

#### Cible

Adoption d'un cadre de gestion environnementale et mise en œuvre des activités pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale

#### Résultats

Étude sur la caractérisation de matières résiduelles et dépôt d'un bilan  
Poursuite de l'opération du centre de récupération des matières recyclables  
Obtention de la certification du programme *Ici on recycle* de RECYC-QUÉBEC, niveau 2 et inscription pour l'obtention du niveau 3  
Dépôt et adoption du cadre de gestion environnemental 2010-2013  
Dépôt et adoption du plan de gestion environnemental 2010-2011  
Présentation du cadre et du plan de gestion environnemental lors de la séance de formation offerte par le CIDD à Québec

### L'action 4 répond à l'objectif gouvernemental 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services

## Action 4

### Objectif organisationnel

Instaurer des pratiques pour réduire la consommation d'énergie et d'eau potable

#### Action

Obtenir la certification *Visez vert* de BOMA

#### Gestes

1. Établir un diagnostic de la performance environnementale de la Société
2. Documenter les pratiques de consommation énergétiques des édifices (eau, électricité, énergies, etc.)
3. Adopter les pratiques du programme de certification de *Visez vert* de BOMA

#### Suivis

1. Débuté
2. À mettre en œuvre
3. À mettre en œuvre

#### Indicateur

Demande de certification complétée suivant les critères du programme de performance environnementale *Visez vert* de BOMA

#### Cible

Certification *Visez vert* de BOMA

#### Résultat

À mettre en œuvre

# Développement durable : Suivi des actions du Plan d'action de développement durable

## L'action 5 répond à l'objectif gouvernemental 18

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

### Action 5

#### Objectif organisationnel

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement de la Société

#### Action

S'assurer de l'application des critères de développement durable dans les projets de construction, de rénovation et d'entretien des infrastructures

#### Gestes

1. Imposer certains critères de développement durable dans les appels d'offres
2. Superviser l'application des critères dans la réalisation des travaux

#### Suivis

1. Poursuivi
2. Poursuivi

#### Indicateur

Critères d'évaluation des documents d'appels d'offres

#### Cible

L'intégration optimale des impératifs de développement durable dans la réalisation des travaux

#### Résultat

Poursuite du projet d'aménagement de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, débuté en mai 2009

## L'action 6 répond à l'objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel.

### Action 6

#### Objectif organisationnel

Respecter le concept architectural original de la Place des Arts et mettre en valeur les œuvres d'art

#### Action

Conserver l'architecture originale de certains bâtiments et voir à restaurer les œuvres d'art

#### Gestes

1. Inscrire à tout projet de construction et de rénovation le respect du concept architectural original
2. S'assurer de l'intégration harmonieuse de la nouvelle salle de concert à l'architecture de la Place des Arts
3. Restaurer et mettre en valeur les œuvres d'art de la Société

#### Suivis

1. Poursuivi
2. Poursuivi
3. Poursuivi

#### Indicateurs

1. Intégration réussie des nouveaux projets de construction et de rénovation
2. L'état d'avancement des travaux de restauration des œuvres d'art

#### Cibles

1. L'enrichissement du complexe culturel de la Place des Arts
2. La réalisation de 50 % des travaux de restauration des œuvres d'art

#### Résultats

Suivi de la rénovation de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Suivi de l'intégration harmonieuse de la Maison symphonique à l'architecture originale du site

Poursuite de la restauration des œuvres d'art



## Résultats financiers

Au 31 août 2011, la Société de la Place des Arts a enregistré un surplus de 26 943 \$ comparativement à un déficit de 518 017 \$ lors l'exercice précédent. Le fonds de fonctionnement a enregistré un surplus de 102 720 \$ et le fonds de production un déficit de 75 777 \$.

Les produits s'élevèrent à 30 598 927 \$, une augmentation de 1 399 408 \$ ou 4,8 %. Les revenus autonomes, soit l'ensemble des revenus liés à l'exploitation, excluant les subventions gouvernementales, sont passés de 17 228 498 \$ à 17 546 412 \$, une hausse de 317 914 \$ ou 1,8 %.

Au cours de l'exercice, la Société a amorcé un repositionnement stratégique et ce, pour combler le manque à gagner éventuel créé par le déplacement futur d'environ 120 concerts de musique classique vers la Maison symphonique de Montréal. À cet effet, la Société a conclu une entente avec le Festival Juste pour rire afin que l'ensemble de ses galas soit présenté dans ses salles. De plus, la Société et ses différents partenaires ont convenu d'ouvrir davantage la programmation à des spectacles grand public pour de longues périodes. Ce fut le cas, cette année, avec la présentation, à la Salle Wilfrid-Pelletier, de *The Lion King*, pour 26 représentations au mois d'août. Ces nouvelles activités ont été bénéfiques pour la Société. Les revenus de location de salles ont progressé de 9,4 % et les revenus des services auxiliaires, soit les revenus de bars, vestiaires et stationnement ont crû de 8,5 %. Les revenus des services rendus aux producteurs ont également progressé de 5,5 %, le signe d'une activité accrue dans nos salles cette année.

La fin des travaux dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, combinée à un regain de l'économie, nous a permis de générer une croissance de 198 057 \$ ou 42,5 % de nos revenus de commandites et de publicité. Dans l'ensemble, les revenus de redevances et de billetterie sont demeurés relativement stables si nous excluons les revenus générés par le fonds de diffusion qui ont affiché une importante baisse étant donné le nombre de représentations moins élevé cette année comparativement à l'exercice précédent.

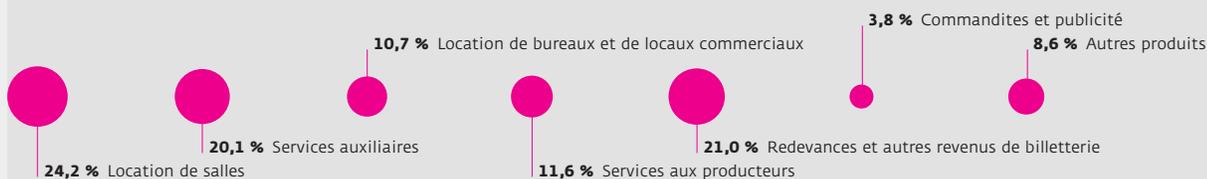
La subvention de fonctionnement pour l'exercice est de 3 783 459 \$. Elle comprend la subvention annuelle du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour 2 674 900 \$, une compensation financière pour la perte de revenus du stationnement pour 968 272 \$ et le remboursement des honoraires professionnels liés à la construction de la nouvelle salle pour 140 287 \$. La subvention annuelle de base du ministère a été amputée de 108 200 \$ dans le cadre du programme de réduction des dépenses du gouvernement (*Loi 100*) pour s'établir à 2 674 900 \$ comparativement à 2 783 100 \$ l'année dernière. Si nous excluons ces contributions exceptionnelles, la subvention de fonctionnement représente 15,2 % des produits affectés à l'exploitation contre 16,2 % l'année dernière. Les autres subventions du gouvernement du Québec ont augmenté de 1 130 262 \$ ou 13,9 % et ce, pour supporter les dépenses en immobilisations liées à la rénovation de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme ainsi qu'au plan gouvernemental de résorption des déficits d'entretien.

Les charges de la Société sont supérieures de 854 448 \$ ou 2,9 % par rapport à l'exercice précédent. Si nous excluons la hausse des dépenses d'amortissement de nos immobilisations de 1 329 686 \$, les charges de la Société sont en baisse de 475 238 \$ ou 1,9 %. Les dépenses du fonds de diffusion ont chuté de 964 241 \$ par rapport à l'année dernière. Dans l'ensemble, tous les secteurs ont bien contrôlé leurs dépenses.

Il est important de noter qu'une contribution nette de 405 115 \$ a été investie dans le développement du programme d'accessibilité aux arts. Cet investissement a été financé à même le fonds de fonctionnement ainsi que par une contribution de 100 000 \$ de la Fondation de la Place des Arts. L'an dernier, l'investissement net a été de 324 713 \$.

Le fonds de diffusion a présenté cette année douze événements. Les revenus totaux ont atteint 826 045 \$ et les frais ont été de 901 822 \$ pour un déficit de 75 777 \$ comparativement à un déficit de 424 284 \$ lors du dernier exercice. Le surplus accumulé du fonds de production se chiffre maintenant à 385 895 \$.

## Répartition des revenus autonomes



## Service de la dette

La dette à long terme de la Société au 31 août 2011 s'élève à 51 657 269 \$ comparativement à 54 689 364 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Ces dettes à long terme sont garanties par des subventions accordées par le gouvernement, d'autres par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec.

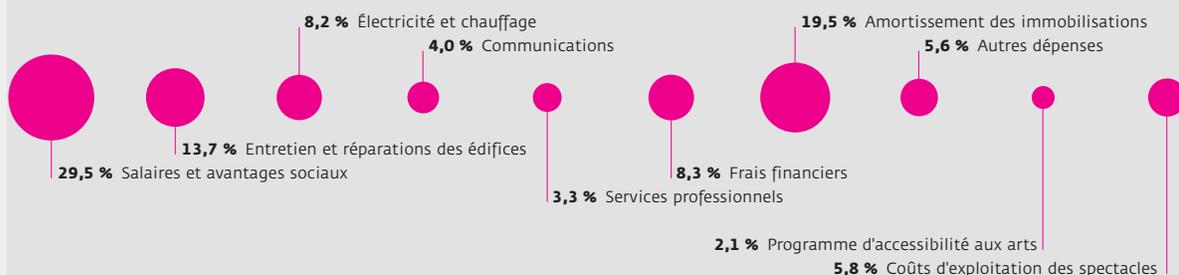
Pour l'ensemble de l'exercice 2010-2011, la contribution du gouvernement s'établit à 13 950 225 \$, comparativement à 10 217 314 \$ un an plus tôt. De cette somme, 11 448 380 \$ (7 539 527 \$ en 2009-2010) ont servi au paiement de capital aux fonds de financement et 2 501 845 \$ (2 677 787 \$ en 2009-2010) au titre des intérêts sur les emprunts du fonds de financement du gouvernement du Québec.

La Société de la Place des Arts détient, outre ses salles de spectacle, deux immeubles : l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, à Joliette, dont la Société assume également l'exploitation, et le Musée d'art contemporain de Montréal dont elle tire des revenus de location. Au 31 août 2011, les dettes relatives à ces deux bâtisses s'élèvent à 8 616 807 \$ et représentent 17 % des dettes totales présentées aux livres de la Société.

## Maintien de l'actif

Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les édifices en bon état et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du dernier exercice, la Société a consacré une somme de 18 170 405 \$ à différents travaux, dont la réfection des chaudières et des refroidisseurs pour une valeur de 6 140 114 \$, la réfection de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme pour 5 120 346 \$, le pourtour de la Maison symphonique de Montréal pour 2 645 127 \$ et divers autres travaux liés à la résorption des déficits d'entretien mis de l'avant par le gouvernement dans le cadre du plan québécois des infrastructures.

## Répartition des charges



## Rapport de la direction

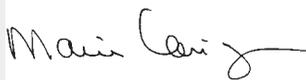
Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



**Marie Lavigne**  
Présidente-directrice générale



**Michel Grégoire, CA**  
Directeur des finances et de l'administration

Montréal, le 22 novembre 2011

À l'Assemblée nationale

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de la Place des Arts de Montréal, qui comprennent le bilan au 31 août 2011, l'état des résultats, l'état de l'évolution du solde des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mon audit sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des modifications comptables expliquées à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



**Renaud Lachance**, FCA auditeur

Montréal, le 22 novembre 2011

## Résultats

	Fonds de fonctionnement	Fonds de diffusion	Total 2011	Total 2010 (Redressé) (Note 3)
<b>Produits</b>				
Subvention de fonctionnement du gouvernement				
du Québec (note 4)	3 783 459 \$	– \$	<b>3 783 459 \$</b>	3 832 227 \$
Autres subventions du gouvernement				
du Québec (note 5)	9 269 056	–	<b>9 269 056</b>	8 138 794
Location de salles	4 249 721	–	<b>4 249 721</b>	3 885 809
Services auxiliaires	3 530 856	–	<b>3 530 856</b>	3 254 534
Location de bureaux et de locaux commerciaux	1 884 807	–	<b>1 884 807</b>	1 922 396
Redevances et autres revenus de billetterie	2 951 585	733 011	<b>3 684 596</b>	4 251 835
Services aux producteurs	2 033 370	–	<b>2 033 370</b>	1 927 845
Commandites et publicité	634 569	29 384	<b>663 953</b>	465 896
Programme d'accessibilité aux arts (note 6)	132 624	–	<b>132 624</b>	289 477
Contribution de la Fondation (note 6)	100 000	–	<b>100 000</b>	250 000
Produits financiers	156 036	–	<b>156 036</b>	48 708
Autres produits	1 046 799	63 650	<b>1 110 449</b>	931 998
	29 772 882	826 045	<b>30 598 927</b>	29 199 519
<b>Charges</b>				
Salaires et avantages sociaux	8 958 699	48 042	<b>9 006 741</b>	8 647 294
Entretien et réparations des édifices	4 189 599	–	<b>4 189 599</b>	4 633 225
Électricité et chauffage	2 495 344	–	<b>2 495 344</b>	2 345 614
Achats, entretien et réparations équipement	841 516	3 093	<b>844 609</b>	492 764
Services professionnels	612 197	407 266	<b>1 019 463</b>	1 047 692
Communications	954 740	271 590	<b>1 226 330</b>	1 350 403
Coûts d'exploitation des spectacles	1 623 941	159 593	<b>1 783 534</b>	1 784 797
Administration générale	379 689	8 143	<b>387 832</b>	461 321
Assurances et taxes	265 410	–	<b>265 410</b>	229 370
Frais financiers	2 536 030	–	<b>2 536 030</b>	2 691 832
Amortissement des immobilisations corporelles	5 951 354	–	<b>5 951 354</b>	4 621 668
Programme d'accessibilité aux arts (note 6)	637 739	–	<b>637 739</b>	864 190
Autres charges	223 904	4 095	<b>227 999</b>	547 366
	29 670 162	901 822	<b>30 571 984</b>	29 717 536
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	102 720 \$	(75 777) \$	<b>26 943 \$</b>	(518 017) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Évolution du solde des fonds

	Fonds de fonctionnement	Fonds de diffusion	Total 2011	Total 2010
<b>Solde au début</b>	8 036 273 \$	461 672 \$	<b>8 497 945 \$</b>	9 015 962 \$
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	102 720	(75 777)	<b>26 943</b>	(518 017)
<b>Solde à la fin</b>	8 138 993 \$	385 895 \$	<b>8 524 888 \$</b>	8 497 945 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Bilan

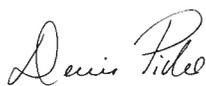
	Fonds de fonctionnement	Fonds de diffusion	Total 2011	Total 2010 (Redressé) (Note 3)
<b>ACTIF</b>				
<b>À court terme</b>				
Encaisse	17 610 152 \$	– \$	<b>17 610 152 \$</b>	7 177 411 \$
Placement temporaire	–	–	–	3 000 000
Débiteurs	1 604 720	–	<b>1 604 720</b>	1 207 326
Créance interfonds sans intérêt ni modalités d'encaissement	–	385 895	–	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 8)	9 684 062	–	<b>9 684 062</b>	23 750 910
Coûts reportés du programme d'accessibilité aux arts	115 550	–	<b>115 550</b>	76 352
Frais payés d'avance	41 582	–	<b>41 582</b>	85 042
	29 056 066	385 895	<b>29 056 066</b>	35 297 041
<b>À long terme</b>				
Immobilisations corporelles (note 9)	77 583 139	–	<b>77 583 139</b>	66 158 484
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 8)	66 585 835	–	<b>66 585 835</b>	44 982 061
	173 225 040 \$	385 895 \$	<b>173 225 040 \$</b>	146 437 586 \$
<b>PASSIF</b>				
<b>À court terme</b>				
Dépôts - Locations et ventes de billets	6 419 522 \$	– \$	<b>6 419 522 \$</b>	2 352 216 \$
Fournisseurs et frais coursus	8 489 351	–	<b>8 489 351</b>	4 787 075
Créance interfonds sans intérêt ni modalités d'encaissement	385 895	–	–	–
Intérêts courus à payer	465 623	–	<b>465 623</b>	712 549
Emprunts à court terme (note 10)	26 166 006	–	<b>26 166 006</b>	15 936 008
Versements sur la dette à long terme (note 11)	8 635 224	–	<b>8 635 224</b>	22 790 547
	50 561 621	–	<b>50 175 726</b>	46 578 395
<b>À long terme</b>				
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 12)	71 502 381	–	<b>71 502 381</b>	59 462 429
Dette à long terme (note 11)	43 022 045	–	<b>43 022 045</b>	31 898 817
	165 086 047	–	<b>164 700 152</b>	137 939 641
<b>AVOIR</b>				
Solde des fonds	8 138 993	385 895	<b>8 524 888</b>	8 497 945
	173 225 040 \$	385 895 \$	<b>173 225 040 \$</b>	146 437 586 \$
<b>ENGAGEMENTS</b> (note 17)				

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Jean Laurin



Denis Piché

## Flux de trésorerie

	Fonds de fonctionnement	Fonds de diffusion	Total 2011	Total 2010 (Redressé) (Note 3)
<b>Activités d'exploitation</b>				
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	102 720 \$	(75 777)\$	<b>26 943 \$</b>	(518 017)\$
Ajustements pour:				
Amortissement des immobilisations corporelles	5 951 354	–	<b>5 951 354</b>	4 621 668
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(6 767 211)	–	<b>(6 767 211)</b>	(5 461 007)
Amortissement de la prime, de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme	26 785	–	<b>26 785</b>	7 859
	(686 352)	(75 777)	<b>(762 129)</b>	(1 349 497)
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation				
Débiteurs	(397 394)	–	<b>(397 394)</b>	(310 945)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(7 536 926)	–	<b>(7 536 926)</b>	(7 978 757)
Créance à recevoir	–	–	–	46 032
Coûts reportés du programme d'accessibilité aux arts	(39 198)	–	<b>(39 198)</b>	(20 970)
Frais payés d'avance	43 460	–	<b>43 460</b>	31 974
Dépôts - Locations et ventes de billets	4 067 306	–	<b>4 067 306</b>	(780 249)
Fournisseurs et frais courus	3 702 276	–	<b>3 702 276</b>	1 209 292
Créance interfonds sans intérêt ni modalités d'encaissement	(75 777)	75 777	–	–
Intérêts courus à payer	(246 926)	–	<b>(246 926)</b>	12 322
Subventions reportées du gouvernement du Québec	18 807 163	–	<b>18 807 163</b>	15 265 288
	18 323 984	75 777	<b>18 399 761</b>	7 473 987
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	17 637 632	–	<b>17 637 632</b>	6 124 490
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(17 376 009)	–	<b>(17 376 009)</b>	(14 411 678)
Disposition d'immobilisations corporelles	–	–	–	41 742
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(17 376 009)	–	<b>(17 376 009)</b>	(14 369 936)
<b>Activités de financement</b>				
Émission d'une dette à long terme	8 389 500	–	<b>8 389 500</b>	11 851 200
Diminution de la dette à long terme	(11 448 380)	–	<b>(11 448 380)</b>	(7 539 527)
Emprunts à court terme	10 229 998	–	<b>10 229 998</b>	4 255 488
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7 171 118	–	<b>7 171 118</b>	8 567 161
<b>Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
	7 432 741	–	<b>7 432 741</b>	321 715
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	10 177 411	–	<b>10 177 411</b>	9 855 696
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	17 610 152 \$	– \$	<b>17 610 152 \$</b>	10 177 411 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice			<b>2 756 170 \$</b>	2 671 652 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

---

## Note 01 Constitution et objet

---

La Société de la Place des Arts de Montréal, personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (L.R.Q., chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités sur les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

La Société a été reconnue organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

---

## Note 02 Méthodes comptables

---

### Responsabilité de la direction

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour congés de maladie et vacances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### Comptabilité par fonds

La Société emploie la méthode de comptabilité par fonds. La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Le Fonds de fonctionnement présente les opérations courantes de la Société. Le Fonds de diffusion (anciennement appelé Fonds de production) soutient la production et la diffusion de spectacles destinés aux grandes salles.

### Constataion des produits

#### Subventions

Les subventions affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

#### Autres produits

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent et sont soumis aux conditions suivantes :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les frais directs ainsi que les frais de financement durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations majeures aux bâtisses	10 ans
Équipement et accessoires de scène	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée.

**Provision pour congés de maladie**

Les obligations découlant des congés de maladies accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent les soldes bancaires incluant les découverts ainsi que le placement temporaire dont l'échéance n'excède pas trois mois.

**Régimes de retraite**

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

**Note 03 Modifications comptables****Taxes foncières**

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1), le Gouvernement du Québec verse à la Ville de Montréal et à la Ville de Joliette, des sommes d'argent équivalentes au montant total des taxes foncières municipales qui seraient payables à l'égard des immeubles inscrits au nom de la Société, si celle-ci était imposable (Réf : arts. 204, 254, 255). La méthode comptable utilisée par le passé était d'enregistrer un revenu de subvention tenant lieu de taxes et une charge de taxes foncières équivalentes aux sommes exigibles par les villes de Montréal et de Joliette. Les montants ainsi inscrits aux états financiers ne respectent pas les critères de constatation d'un revenu ni ceux d'une charge tel qu'énoncé dans les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2010 ont été redressés et les postes Autres subventions du Gouvernement du Québec et Assurances et taxes ont tous deux été diminués d'un montant de 6 548 226 \$.

**Encaisse réservée**

Au 31 août 2010, un montant de 4 909 239 \$ a été présenté au bilan au poste Encaisse réservée pour des constructions et des réaménagements à titre d'actif à long terme. Toutefois, ce montant correspond plutôt, de par sa nature, à de l'encaisse et a donc été reclassé à ce poste. De plus, la Société a corrigé son état des flux de trésorerie afin de présenter ce montant dans trésorerie et équivalents de trésorerie au lieu de présenter une variation de l'encaisse réservée pour des constructions et des réaménagements.

Ces corrections, appliquées de façon rétroactive, ont eu pour effet d'augmenter les postes suivants de l'état de flux de trésorerie :

Activités de financement	2010
Variation de l'encaisse réservée pour des constructions et des réaménagements	1 419 219 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 497 020
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	4 909 239

**Note 04 Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec**

	<b>2011</b>	2010
Subvention annuelle du ministère	<b>2 674 900 \$</b>	2 783 100 \$
Compensation financière pour la perte de revenus du stationnement P1	<b>968 272</b>	762 270
Remboursement des honoraires professionnels et autres frais liés au projet de construction de la salle de concert	<b>140 287</b>	286 857
	<b>3 783 459 \$</b>	3 832 227 \$

**Note 05 Autres subventions du gouvernement du Québec**

	<b>2011</b>	2010
Intérêts sur emprunts	<b>2 501 845 \$</b>	2 677 787 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	<b>6 767 211</b>	5 461 007
	<b>9 269 056 \$</b>	8 138 794 \$

**Note 06 Programme d'accessibilité aux arts**

Le surplus accumulé du fonds de fonctionnement est réinvesti dans la mise en œuvre et la réalisation de séries de spectacles en partenariat avec des programmeurs invités. La contribution nette au programme d'accessibilité aux arts se détaille ainsi :

	<b>2011</b>	2010
<b>Produits</b>		
Ventes de billets	<b>125 565 \$</b>	249 811 \$
Subventions	<b>4 500</b>	36 486
Autre revenus	<b>2 559</b>	3 180
	<b>132 624</b>	289 477
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	<b>62 419</b>	75 056
Cachets d'artistes, direction artistique et soutien aux programmeurs	<b>202 436</b>	300 351
Coûts d'exploitation	<b>102 156</b>	108 701
Publicité et promotion	<b>270 728</b>	380 082
	<b>637 739</b>	864 190
<b>Contribution</b>	<b>(505 115)</b>	(574 713)
Apport de la Fondation de la Place des Arts	<b>100 000</b>	250 000
<b>Contribution nette</b>	<b>(405 115)\$</b>	(324 713)\$

**Note 07 Fondation de la Place des Arts**

La Fondation de la Place des Arts est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. Cette Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société de la Place des Arts de Montréal en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle, tel que décidé par la Fondation et la Société. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Au 31 août 2011, l'actif net de la Fondation totalise 1 199 999 \$ (2010 : 1 090 582 \$). Les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

**Note 08 Subventions à recevoir du gouvernement du Québec**

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme et sur les emprunts à court terme, aux remboursements de capital sur la dette à long terme payable au cours du prochain exercice et à la compensation financière pour la perte des revenus de stationnement suite à la fermeture du stationnement P1 pour la construction de la nouvelle salle de concert. La portion à long terme représente le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, déduction faite des remboursements de capital sur la dette à long terme déjà effectués, et de ceux à faire dans le prochain exercice. Les subventions relatives à la dette à long terme sont encaissables en fonction des versements sur la dette à long terme y afférent.

## Note 09 Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtisses	Améliorations et répar. maj. bâtisses	Équipement et acc. de scène	Mobilier et équip. de bureau	Autres équipements	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total 2011	Total 2010
<b>Coût des immobilisations</b>										
Solde d'ouverture	7 759 090 \$	98 417 823 \$	92 670 765 \$	2 963 338 \$	297 148 \$	1 308 521 \$	1 069 640 \$	2 123 853 \$	<b>206 610 178 \$</b>	192 358 963 \$
Acquisitions	-	-	16 721 055	511 685	13 760	4 245	41 231	84 033	<b>17 376 009</b>	14 411 678
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	160 463
Solde de clôture	7 759 090	98 417 823	109 391 820	3 475 023	310 908	1 312 766	1 110 871	2 207 886	<b>223 986 187</b>	206 610 178
<b>Amortissement cumulé</b>										
Solde d'ouverture	-	63 943 282	69 741 207	2 343 130	242 586	1 261 412	975 299	1 944 778	<b>140 451 694</b>	135 948 747
Amortissement de l'exercice	-	1 726 353	3 872 788	130 353	25 123	23 618	64 727	108 392	<b>5 951 354</b>	4 621 668
Incidences des dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	118 721
Solde de clôture	-	65 669 635	73 613 995	2 473 483	267 709	1 285 030	1 040 026	2 053 170	<b>146 403 048</b>	140 451 694
<b>Immobilisations</b>	7 759 090 \$	32 748 188 \$	35 777 825 \$	1 001 540 \$	43 199 \$	27 736 \$	70 845 \$	154 716 \$	<b>77 583 139 \$</b>	66 158 484 \$

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'année financière au cours de laquelle elles sont acquises.

## Note 10 Emprunts à court terme

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec les emprunts suivants relatifs au maintien des immobilisations:

	2011	2010
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2011, autorisé par décret pour un montant maximum de 28 977 546 \$ portant intérêt au taux de 1,25%	<b>19 615 040 \$</b>	8 016 042 \$
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2011, autorisé par décret pour un montant maximum de 9 309 170 \$ portant intérêt au taux de 1,25%	<b>6 550 966</b>	7 919 966
	<b>26 166 006 \$</b>	15 936 008 \$

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts à court terme relatif au maintien des actifs est de 64 163 643 \$. De cette somme, un montant maximum autorisé de 8 473 395 \$ a été transféré en dette à long terme.

De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ à taux variable ou fixe sans excéder le taux préférentiel pour un terme ne pouvant dépasser un an.

**Note 11 Dette à long terme**

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession:

	2011	2010
5,28% remboursable par versements annuels en capital de 886 252 \$ jusqu'au 3 décembre 2011 et par un versement de 6 203 762 \$ le 3 décembre 2012	<b>7 090 014 \$</b>	7 976 266 \$
5,48% remboursable par versements annuels en capital de 93 452 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012	<b>186 904</b>	280 354
4,62% remboursable par versements annuels en capital de 183 686 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2015	<b>918 429</b>	1 102 115
4,62% remboursable par versements annuels en capital de 509 834 \$ jusqu'au 31 mars 2016	<b>2 549 168</b>	3 059 002
5,19% remboursable par versements annuels en capital de 88 625 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	<b>265 876</b>	354 501
5,19% remboursable par versements annuels en capital de 255 975 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	<b>767 926</b>	1 023 902
4,94% remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	<b>3 218 710</b>	3 576 344
4,27% remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2014 et par un versement de 1 028 479 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	<b>1 714 132</b>	1 885 545
4,56% remboursable par versements annuels en capital de 284 945 \$ jusqu'au 10 mai 2012 et par un versement de 1 424 724 \$ le 10 mai 2013	<b>1 709 668</b>	1 994 613
4,16% remboursable par versements annuels en capital de 285 759 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012 et par un versement de 1 428 794 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	<b>2 000 312</b>	2 286 070
2,73% remboursable par versements annuels en capital de 284 711 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012 et par un versement de 1 708 267 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	<b>2 273 191</b>	2 554 768
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 316 496 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2018	<b>2 202 784</b>	2 517 400
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 316 943 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2018	<b>2 205 894</b>	2 520 955
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 310 776 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2018	<b>2 162 970</b>	2 471 901
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 379 867 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2018	<b>2 643 838</b>	3 021 449
5,83% remboursable par un versement de 17 792 858 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2010	-	17 792 858
4,24% remboursable par un versement de 271 321 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2010	-	271 321
3,71% remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	<b>7 549 244</b>	-
2,58% remboursable par versements annuels en capital de 3 063 992 \$ jusqu'au 15 juillet 2015	<b>12 198 209</b>	-
	<b>51 657 269</b>	54 689 364
Versements échéant au cours du prochain exercice	<b>8 635 224</b>	22 790 547
	<b>43 022 045 \$</b>	31 898 817 \$

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices en vertu des clauses de rachat et d'amortissement pour la dette obligataire, se détaille comme suit:

2012	8 635 224 \$
2013	15 092 513
2014	9 937 169
2015	6 455 506
2016	4 248 578
2017 et suivantes	7 458 160

**Note 12 Subventions reportées du gouvernement du Québec**

	<b>2011</b>	2010
Solde du début	<b>59 462 429 \$</b>	49 658 148 \$
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice	<b>(6 767 211)</b>	(5 461 007)
Subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges futures	<b>18 807 163</b>	15 265 288
Solde à la fin	<b>71 502 381 \$</b>	59 462 429 \$

**Note 13 Opérations entre apparentés**

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. La Société a notamment des produits de location commerciale de 837 301 \$ (2010 : 823 305 \$) avec une société apparentée sous contrôle commun. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

**Note 14 Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite**

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le taux de cotisation de la Société pour le RREGOP a augmenté de 8,19 % à 8,69 % de la masse salariale cotisable et celui pour le RRPE, et le RRAS de 10,54 % à 11,54 %.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées soit les employés du groupe des habilleuses.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élevaient à 392 560 \$ (2010 : 370 020 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ces cotisations à titre d'employeur.

**Note 15 Obligations relatives aux congés de maladie et provision pour vacances****Obligations relatives aux congés de maladie**

La Société dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations dont les coûts sont assumés en totalité par la Société.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la Société et sont évaluées selon une méthode actuarielle qui tient compte de la répartition des prestations constituées. La valeur de ces obligations est répartie sur la durée de la carrière active des employés.

**Évaluations et estimations subséquentes**

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 août 2011 :

	<b>2011</b>	2010
Taux d'indexation	<b>0,75 %</b>	2,50 %
Taux d'actualisation (taux des obligations du Québec échéant dans dix ans)	<b>4,66 %</b>	5,06 %
Durée résiduelle d'activité des salariés actifs	<b>14 ans</b>	15 ans

**Provision pour vacances**

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque la Société estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

**Provision pour congés de maladie et vacances incluse aux fournisseurs et frais courus**

	<b>2011</b>		<b>2010</b>	
	<b>Maladie</b>	<b>Vacances</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
Solde au début	<b>232 298 \$</b>	<b>328 382 \$</b>	<b>560 680 \$</b>	577 374 \$
Charge de l'exercice	<b>125 564</b>	<b>253 227</b>	<b>378 791</b>	350 562
Prestations versées au cours de l'exercice	<b>(103 617)</b>	<b>(222 690)</b>	<b>(326 307)</b>	(367 256)
Solde à la fin	<b>254 245 \$</b>	<b>358 919 \$</b>	<b>613 164 \$</b>	560 680 \$

**Note 16 Taxes foncières**

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Société est exemptée de taxes foncières. Toutefois, le Gouvernement du Québec verse à la Ville de Montréal et à la Ville de Joliette, des sommes d'argent équivalentes au montant total des taxes foncières municipales qui seraient payables à l'égard des immeubles inscrits au nom de la Société, si celle-ci était imposable. La contribution du Gouvernement du Québec se détaille ainsi :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Ville de Montréal	<b>6 425 493 \$</b>	6 433 615 \$
Ville de Joliette	<b>119 413</b>	114 611
Total	<b>6 544 906 \$</b>	6 548 226 \$

Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la Société.

**Note 17 Engagements**

La Société est engagée par des contrats à long terme échéant à diverses dates jusqu'en 2022 pour des biens et services ainsi que pour des travaux de construction sur des immobilisations corporelles.

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2012	9 456 970 \$
2013	355 430
2014	87 429
2015	16 298
2016	16 298
2017 et suivantes	39 581
	<b>9 972 006 \$</b>

**Note 18 Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.

# Compagnies résidentes, producteurs, commanditaires et annonceurs

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires. C'est ainsi qu'elle remercie tout particulièrement les compagnies résidentes, les festivals, les diffuseurs associés, les producteurs, les commanditaires et annonceurs. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et utilisateurs et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

## Compagnies résidentes

DUCEPPE  
Les Grands Ballets canadiens  
de Montréal  
Opéra de Montréal  
Orchestre symphonique de Montréal

## Diffuseurs associés

Capteurs de mots  
Danse Danse  
Festival Montréal en lumière  
Festival TransAmériques  
Jeunesses Musicales du Canada  
Société pour l'avancement de la chanson  
d'expression française  
Société Pro Musica  
Théâtre du Nouveau Monde  
Vision Diversité

## Festivals

Festival des films du monde  
Festival Divers Cité  
Festival du Monde arabe de Montréal  
Festival Fantasia  
Festival international de Jazz  
de Montréal  
Festival international de Lanaudière  
Festival international de la littérature  
Festival international de musiques  
militaires de Québec  
Festival international du film sur l'art  
Festival Juste pour rire  
Festival Les Coups de théâtre  
Festival Montréal en lumière  
Festival TransAmériques  
FrancoFolies de Montréal

## Producteurs

1 2 3 GO Productions  
À l'infini Communications  
Académie du cinéma et de la télévision  
ACTRA  
AEG Live Canada  
Agence Rubis Varia  
Alexandre Avon  
Alliance Vivafilm  
Andréane Le May  
Anic Proulx  
Anik Bérubé  
ARTV  
Association Falun Dafa Montréal  
Attila Glatz Concert Productions  
Canada-China Cultural Development  
Association  
Catherine Audet  
Célébrations L.G.B.T.A. Montréal  
Centre des auteurs dramatiques  
CFMB 1280 Radio Montréal  
Chanson internationale  
Charles Alnave  
CINARS  
Claudette St-Denis  
Coda Productions  
Codes d'accès  
Collège Dawson  
Collège Durocher Saint-Lambert  
Collège Regina Assumpta  
Collège Sainte-Anne de Lachine  
Compagnie Marie Chouinard  
COOP Les Faux-Monnayeurs  
CR Musique  
Danny Boudreau  
École de technologie supérieure  
Emi Vision  
Équipe Spectra  
Evenko  
Falcon Production  
Federation CJA  
Film Séville  
FM Virgule2

Fondation du Centre jeunesse  
de Montréal  
Fondation Jules et Paul-Émile Léger  
Fonds de développement de l'ETS  
Future Electronics  
Gabrielle Harnois-Blouin  
Geeta Pearson  
Gestion privée Desjardins  
Gregg Musique  
Groupe Analekta  
HEC Montréal  
Impresaria  
Institut Culturel Italien  
Institut du cancer de Montréal  
Israel Cancer Research Fund  
Jean-Robin April  
Jérôme Pruneau  
JKB Communications  
Jocelyne Goulet  
Joëlle Saint-Pierre  
Johanne Lefebvre  
José Navas / compagnie FLAK  
Julie Valois  
Julien Sieveking  
Just for Laughs  
Juste pour rire TV  
Klaxson Tap Dance School  
L-A be 1  
La brigade Nord  
La Treza Production  
Laurie Lee Robinson  
Les Artistes pour la Paix  
Les disques du Bélier  
Les éditions Patafleur  
Les Notes Enchantées  
Les productions Belle Lurette  
Les Productions CR  
Lisa-Marie Jolin  
Ludik Productions  
L'Unité Arts et Spectacles  
Lyne Cadieux  
Magnard Musique  
Marie Claude Tremblay  
Marie-Andrée Landry  
Marie-Anne Giannatos  
Mary Barry  
Micaël Bilodeau  
Musée d'art contemporain  
Musicor Spectacles  
Nataly Boulerville  
Orchestre de chambre McGill  
Orchestre Métropolitain  
Orchestre symphonique de Longueuil  
Orchestre symphonique des jeunes  
de la Montérégie  
Orchestre symphonique des jeunes  
de Montréal  
ORT Montreal  
Pascale Racine  
Paul Mercs Concerts  
Paule Tremblay  
Philémon Bergeron-Langlois  
Pierre Gravel International  
Pigeons International  
Productions Annie Comtois  
Productions de l'Onde  
Productions Dranem  
Productions FT  
Productions GAM  
Productions Girafe  
Productions Isabelle Lajeunesse  
Productions Jack  
Productions Marie Bujold  
Productions Mastan  
Productions Michel Paradis Inc  
Productions Phaneuf  
Productions Rubin Fogel  
Productions Simon Leclerc  
Productions Sonia Johnson  
Productions Tashiro

Productions TraquenArt  
Protomusik  
OI Productions  
QJN  
Quatuor vocal JAVA  
Rubberbandance Group  
Sheldon Kagan International  
Show One Productions  
Société de musique contemporaine  
du Québec  
Stéphane Thouin  
Steve Pathé Zoutenn de Mondélé  
Théâtre de l'Opsis  
Tomy Paré  
Université Concordia  
Usana Canada Co.  
Vamourou Cissé  
Vision Diversité  
Warren Miller Entertainment  
WestBeth Entertainment  
Yves Poirier  
Zinc Productions

## Commanditaires et annonceurs

Affichage sauvage  
Analekta  
ARTV  
ASTRAL (aéroport)  
Banque Nationale  
Biscuits Lù  
Bunny Berke (JJ Jacobs)  
Canadien National  
CBS  
CIBL  
Cidrerie du Minot  
CTV  
Cyberpresse  
Dans un Jardin  
Disques Atma  
École supérieure de ballet  
contemporain de Montréal  
Educ'Alcool  
ESKA (Eaux Vives Water inc.)  
F-Bar  
Festival de Musique de Chambre  
Festival de Musiques Militaires  
Fugues  
Honda - Acura  
Hydro-Québec  
L'Oréal Canada  
La Fontaine vins et liqueurs  
La Presse  
Le Devoir  
Le Jardin botanique de Montréal  
Les Films Séville  
Les Grands Explorateurs  
Les Rôtisseries St-Hubert Itée  
(Complexe Desjardins)  
Lou Goldberg Joaillier  
Mercedes-Benz  
Métromédia plus  
Métropole Films  
Mirror  
Montréal pour enfants  
Montrealpourenfants.com  
Naturalizer (Brown Shoe Canada Retail)  
Orchestre de Chambre McGill  
Planète Jazz  
Radio-Canada (RDI)  
radio-canada.ca  
Sleeman-Unibroue  
Société d'embouteillage Pepsi  
Société Pro Musica  
Télé-Québec  
The Gazette  
Tou.tv  
Tourisme Montréal  
Univins  
Ville de Montréal (Bureau de la mode)  
Voir  
Voir.ca

Le rapport annuel 2010-2011 de la Société de la Place des Arts de Montréal est une réalisation de la Direction des relations publiques et du développement **Denise Melillo**, directrice • Rédaction des textes, **Patrice Servant** • Conception graphique et production, **Eldorado design communications** • Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011, ISBN 978-2-550-63376-1, Rapport annuel 2010-2011 • **La Société de la Place des Arts de Montréal**, 260, boulevard De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H2X 1Y9. Téléphone: (514) 285-4200, télécopieur: (514) 285-1968, courriel: [info@pda.qc.ca](mailto:info@pda.qc.ca) site Internet: [laplacedesarts.com](http://laplacedesarts.com)



50%





laplacedesarts.com

